



Saison 2015 - 2016

Annuaire Sportif



LIGUE DE FRANCHE-COMTE DE HANDBALL

19 Rue Alain Savary

25000 BESANCON

Tél : 03.81.88.56.03

Fax : 03.81.80.27.73

E.mail : 1200000@handball-france.eu

Site : www.franche-comte-handball.com

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
COMITE DEPARTEMENTAL DU DOUBS.....	5
COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA.....	6
COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAONE.....	7
COMITE NORD FRANCHE-COMTE DU TERRITOIRE DE BELFORT ET DES PAYS DE MONTBLIARD ET D'HERICOURT.....	8
ORGANISATION LIGUE	9
CENTRE DE RESSOURCES LIGUE	12
CLUBS COMITE DU DOUBS	13
CLUBS COMITE DU JURA	21
CLUBS DU COMITE DE HAUTE-SAONE.....	25
CLUBS DU COMITE NORD FRANCHE-COMTE DU TERRITOIRE DE BELFORT ET DES PAYS DE MONTBLIARD ET D'HERICOURT	31
REGLEMENT PRENATIONALE.....	35
ECHEANCIER FACTURATION ANNEE 2015	37
MESURE EN FAVEUR DES NOUVEUX CLUBS.....	38
TARIFS 2015-2016	39
TARIFS LOCATION SALLES LIGUE – 2015-2016 :.....	43
BON DE COMMANDE	44
GUIDE DE RÉFÉRENCE DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS	45
ARBITRAGE CIRCULAIRE CRA.....	66
REGLES TECHNIQUES 2015-2016.....	80

Présentation

FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL

16 avenue Raspail
CS 30312
94257 GENTILLY cedex
Tél : 01.46.15.03.55
Fax : 01.46.15.03.60
E.mail : ffhb@handball-france.eu
Site : www.ff-handball.org
Accès GEST'HAND : www.ff-handball.net
Maintenance GEST'HAND : support@handball-france.eu

LIGUE DE FRANCHE COMTE HANDBALL

19 Rue Alain Savary
25000 BESANCON
Tél : 03.81.88.56.03
Fax : 03.81.80.27.73
E.mail : 1200000@handball-france.eu
Site : www.franche-comte-handball.com



Contacts Conseil d'administration Ligue

Nom	Adresse	Contact
AUDY Martine	56 Lotissement la Pommeraie 25115 POUILLEY LES VIGNES	Tél D : 03 81 58 07 77 P : 06 85 93 23 43 <u>yvesmartine.audy@orange.fr</u>
BENNES Jonathan	8 Rue du magasin 25300 PONTARLIER	P : 06 61 57 47 07 <u>j.bennes@yahoo.fr</u>
BOURGEOIS Jean-François	2 route d'Offemont 90300 ELOIE	P : 06 70 79 31 29 <u>jean-francois.bourgeois@groupe-mma.fr</u>
CHAVENT Yves	28 rue du Cordier 25620 MAMIROLLE	P : 06.81.68.39.30 <u>chavent@orange.fr</u>
CORDIER Séverine	10 Bis Avenue du champ de Foire 70150 MARNAY	Tél D : 03 84 31 74 40 P : 06 81 96 84 26 <u>lescordierst@orange.fr</u>
CORTAT Guy	3 Impasse du Bois De Lahier 39700 LAVANS LES DOLE	Tél D : 03 84 70 39 34 06 06 70 43 72 guytou_39@hotmail.fr
Dr. COULON Benoit	34, rue de Belfort 25000 BESANCON	Tél B : 03.81.88.15.23 Tél Fax : 03.81.50.84.66 P : 06.84.50.10.09 <u>scp.boileau.coulon.roy@wanadoo.fr</u>
COUPEL Marie-Claude	11 D Avenue Aristide BRIAND 39000 LONS LE SAUNIER	Tél D : 03 84 47 19 88 P : 06 07 19 83 35 mccoupe@transfer.fr
CRINQUAND René	Rue de Roche 70700 BUCEY LES GY	Tél D : 03 84 31 54 98 P : 06.71.23.31.79 <u>crinquand.rene@orange.fr</u>
DELERCE Stéphane	9 Chemin du Pautey 25660 MORRE	P : 06 82 11 86 44 <u>delerce-san-et-steph@orange.fr</u>
DUFFAIT Marie-Albert	5, Rue du Commerce 25360 GONSANS	P : 06.74.35.35.14 <u>0674353514@orange.fr</u>
EPIFANI Luc	8 Rue de Lorraine 25420 VOUJEAUCOURT	D : 03 81 90 40 98 P : 06 63 09 56 19 <u>l.epifani@handball-france.eu</u>
JORDAN Alain	46, Rue des Meix brûlés 39500 TAVAUX	Tél D : 03.84.71.88.49 P : 06.45.48.71.64 <u>alain.jordan@wanadoo.fr</u>
KADDAH Lionel	31 Rue des Faillards 39170 RAVILLOLES	Tél D : 03 84 42 26 41 P : 06 86 60 37 45 <u>lionel.kaddah@free.fr</u>
LARESCHED Jean-Luc	13 B, rue du Clos Munier 25000 BESANCON	P : 06.85.27.48.57 <u>lareschejl@orange.fr</u>
LARRIERE Alain	8 bis, rue St Colomban 70300 LUXEUIL LES BAINS	P : 06.83.51.35.82 <u>a.larriere@wanadoo.fr</u>
PARENT Frederic	13 Rue de la gare 90300 OFFEMONT	P : 06 01 30 93 96 <u>parent.fdric@orange.fr</u>
PETITJEAN Francis	23 Rue Riquewihr 25200 MONTBELIARD	D : 03.63.38.35.79 P : 06.83.53.27.58 <u>francis.petitjean25@laposte.net</u>
SARDA Philippe	48 Rue Emile ZOLA 90300 VALDOIE	P : 06 06 72 22 61 <u>philippesarda@gmail.com</u>

Les 4 présidents de Comités Départementaux sont membres de droit du CA



Comité
départemental du
DOUBS

14 avenue Léo Lagrange
25000 BESANCON
Tel : 03.81.25.00.86
Email : 1225000@handball-france.eu

Président :

MAIREY Max
Comité du Doubs de Handball
14 avenue Léo Lagrange – 25000 BESANCON
Port. 06.81.27.81.37
Email : 1225000.president@handball-france.eu

Vice-président

GIROD Gabriel
46 rue des Cras – 25000 BESANCON
Port. 06.76.64.71.43
Email : gabriel.girod@bbox.fr

Vice-président et COC :

LALLEMAND Guy
16 chemin du ruisseau - 25200 GRAND CHARMONT
Tél. 03.81.95.50.90 – Port. 06.86.97.19.48
Email : 1225000.coc@handball-france.eu

Secrétaire Générale :

PERRIN Sylvie
6 route de Byans - 25440 Chouzelot
Tél. 03 81 63 73 09 ; Port. 06 31 60 32 16
Email : philippe-sylvie.perrin@sfr.fr

Trésorière :

CLERC Sylviane
7 rue Viancin – 25000 Besançon
Tél. 03.81 47 90 21 ; Port. 06 85 31 58 80
Email : robertsylviane@wanadoo.fr

Technique :

PLAZANET Agnès
23 rue des Pesettes – 25300 Granges Narboz
Port. 06 33 18 89 99
Email : plazagnes@gmail.com

CDA :

BOISSENIN Thierry
26 Bis Rue DE LOUGRES – 25113 STE MARIE
Port. 06 82 90 57 19
Email : boissenin.thierry-vero@wanadoo.fr

Conseiller Technique Fédéral :

THOULOZE Yann
Les Epaisses - 25790 LES GRAS
P : 06.75.24.87.20
EMail : 1225000.tec@handball-france.eu



Comité **départemental du** **JURA**

Chez Mr. Thierry MONNIER
1 Place de la Gare
39300 PONT DU NAVOY
P : 06 16 71 78 75
E.mail : 1239000@handball-france.eu

Président :

MONNIER Thierry

1 place de la Gare
39300 PONT DU NAVOY
Port : 06.16.71.78.75
E.mail : 1239000.président@handball-france.eu

Trésorier :

VARLET Martine

8 Rue Robert SCHUMAN
39500 TAVAUX
Port : 06 86 89 20 94
E.mail : martine.varlet@voilà.fr

Secrétaire :

ROMANET Stéphane

170 rue de la République
39400 MOREZ
Port : 06 83 16 73 26 Tél : 03 84 33 40 90
E.mail : stephaneromanet@club-internet.fr

Technique :

1239000.président@handball-france.eu

CDA :

BOUQUANT Hervé

89 RUE DES NOUVELLES
39100 DOLE
Port : 06 74 39 61 37
E.mail : herve.bouquant@numericable.fr

Sportive :

JORDAN Alain

46 Rue des Meix brûlés
39500 TAVAUX
Tél : 03.84.71.88.49 - Port : 06.45.48.71.64
E.mail : alain.jordan@wanadoo.fr

Conseiller Technique Fédéral :

ROUSSEAU Jérôme

2 Rue du Pavé – 39300 CHAMPAGNOLE
Port : 06.07.79.11.59
Email : jesnhb@hotmail.com



Comité départemental de HAUTE SAONE

Chez Mr. BONNET Jean-Claude
7 Rue Alexandre COUDERET
70000 VESOUL
E-mail: 1270000@handball-france.eu

- Président :** **BONNET Jean Claude**
7 Rue Jean Alexandre Couderet 70000 VESOUL
P : 06.62.56.33.47 Email : 1270000president@handball.eu
- Vice-Président :** **CARISEY Frédéric**
771 rues du 13 septembre 44 70110 VILLERSEXEL
Tel : 03.84.63.40.08 Email : Jardin.comtois@wanadoo.fr
- Secrétaire :** **MAUFFREY Caroline**
24 rue Pasteur 70200 LURE
Tel : 06 79 80 52 79 Email : mauffrey.caroline@orange.fr
- Trésorière:** **GAMARD Nathalie**
70000 ANDELARRE
P : 06.28.91.21.85
Email : nathalie.gamard@finances.gouv.fr
- Technique :** **Poste à pourvoir**
- CDA :** **BAUMNER Thierry**
Route deVelles - 70000 BAINES
P : 06 82 12 66 10 Email : thierry.baumner@orange.fr
- COC :** **POPULUS Jean**
7 rue Zamenhof 70100 GRAY
P : 06 86 00 60 64 Email : 1270006@handball-france.eu
- Conseiller technique fédéral :** **TERRIER Nicolas**
38 rue Lafayette – Appt 9 - 70000 VESOUL
P : 06.72.40.26.05
Email : 1270000.tec@handball-france.eu



Comité Nord Franche-Comté
du Territoire de Belfort et
des pays de Montbliard et
d'héricourt

S/c du CDOS 90
10 Rue de Londres 90000 BELFORT
E.mail : 1290000@handball-france.eu
Tél : 06 88 87 24 62

Président et développement :

KLODE Fabien
06.88.87.24.62
klode.fabien@gmail.com

Vice-Président et CDA :

CHERE Jean-Luc
06.31.06.21.07
jluc.chere@free.fr

Vice-Président :

VADOT Laurent
06.06.72.22.61
philippesarda@gmail.com

Secrétaire Générale :

CORDIER Agnès
06 38 83 55 83
cordieragnes@orange.fr

Secrétaire Adjoint :

SARDA Philippe
06 06 72 22 61
philippesarda@gmail.com

Trésorier et Finance :

REBERT Mickael
06 46 06 28 64
caribou-70@wanadoo.fr

COC :

DAZA Yvon
03.84.28.62.77
yvon.daza@free.fr

Technique et Trésorier Adjoint:

FEUNTUN Gilles
06.07.70.34.60
pgilles.feuntun@numericable.fr

CTF :

BRESSON Bernadette
07 71 70 12 90
bbresson@free.fr

Chargée de développement :

BESSON Maude
06.77.92.63.30
maude.besson@yahoo.fr

ORGANISATION LIGUE

BUREAU DIRECTEUR

Président	Marie-Albert DUFFAIT
Secrétaire Général	Yves CHAVENT
Secrétaire Générale adjointe	Séverine CORDIER
Vice-Président	Stéphane DELERCE
Vice-Président	Guy CORTAT
Trésorière	Martine AUDY

COMMISSIONS REGIONALES

ARBITRAGE

PRESIDENT

Autres Membres

PARENT Frederic
ARNOUX Gaël
BAUMNER Thierry
BOITELLE Sylvie
BOISSENIN Thierry
BOUQUANT Hervé
CHERE Jean-Luc
KADDAH Lionel
LECLERC Vincent
LEONARD Robert
MAGNIER Vincent
MONNIER Thierry
NOIROT Christopher
SAID-MOHAMED Myriame
THOULOUZE-CUCHE Yann

DISCIPLINE

PRESIDENT

Autres Membres

CRINQUAND René
ABBAY Eric
MEYER Jean-Luc
PLAZANET Agnès
SCHORR André
ZUCHELLI Bruno

STATUTS ET REGLEMENTS

PRESIDENT

Autres Membres

EPIFANI Luc
DESCHAMPS Romain
BERGELIN Anthony
GILLON Alain
LALLEMAND Guy
LARESCHE Jean-Luc
PONE Christian
REBERT Mickaël

PRESIDENT

Autres Membres

COC

PETITJEAN Francis

EPIFANI Luc
HUMBERT Jérôme
MONNIER Thierry
PERROT Jean
PONE Christian
POPULUS Jean

-SOUS COMMISSION EQUIPEMENT

JORDAN Alain

FINANCES

PRESIDENT

Autres Membres

COUPEL Marie-Claude
AUDY Martine
LARRIERE Alain
DUFFAIT Marie-Albert
KADDAH Nathalie

RECLAMATIONS ET LITIGES

PRESIDENT

Autres Membres

BOURGEOIS Jean-François
BERGELIN Anthony
CARISEY Frederic
DEMOUGE Michel
ORAIN Serge
SEGOND Fanny

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

COORDINNATEUR

BLAISE Pierre

Autres Membres

BESSON Maude

BLAISE Jessica

BRESSON Bernadette

CLERC Nicolas

DELERCE Stéphane

DEMANGE Alexandra

MICHAUD Gaël

ROUSSEAU Jérôme

SAID-MOHAMED Myriame

TERRIER Nicolas

THOULOUZE Yann

STRUCTURE POLE

PRESIDENT

DUFFAIT Marie-Albert

Autres Membres

DEMANGE Alexandra

DEMOUGE Michel

DEVELOPPEMENT

PRESIDENT

BENNES Jonathan

Autres Membres

BLAISE Pierre

CLERC Nicolas

CORTAT Guy

SARDA Philippe

MEDICALE

COULON Benoit

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

HEURES D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi

De 8H00 à 12H00

13H00 à 17H30

Numéro d'appel : 03.81.88.56.03

(Répondeur jusqu'à 13H00)

Numéro fax : 03.81.80.27.73

E. Mail : 1200000@handball-france.eu

Site : www.franche-comte-handball.com



CENTRE DE RESSOURCES LIGUE

Personnel Ligue

CLERC Nicolas
Manager général
Tel : 03.81.88.92.19
Portable : 06 88 32 36 39
Email : clercnico@yahoo.fr

DOTTE Pascale
Responsable Gestion administrative et financière
Mail : 1200000@handball-france.eu
Tel : 03 81 88 56 03

DEMANGE Alexandra
Chargée de développement
Mail : 1200000.chgdev@handball-france.eu
Tel : 03 81 88 81 15

BAUMGARTNER Mireille
Secrétaire gestion administrative et accueil
Mail : 1200000.accueil@handball-france.eu
Tel : 03 81 88 56 03

MICHAUD Gaël
Conseiller Technique Ligue
Mail : cthandballfc@gmail.com
Portable : 06 74 35 35 94

BLAISE Jessica
Responsable de gestion et de développement de l'IDSF
Mail : idsf@ymail.com
Tel : 03 81 88 92 18

Conseillers Techniques Sportifs

Cadres d'Etat (DRDJSC) placés auprès de la Ligue

BLAISE Pierre
Coordonnateur ETR et IDSF
Mail : pierblaise@aol.com
Tél : 03.81.88.92.18
Port : 06.06.74.96.23

SAID MOHAMED Myriame
Responsable Pôle « espoirs » Féminin
Mail : mymimento@gmail.com
Tel : 03 81 88 92 18
Portable : 06.20.21.00.20

Médical

Dr COULON Benoit
Médecin Ligue
34, rue de Belfort – 25000 BESANCON
E.mail : scp.boileau.coulon.roy@wanadoo.fr
Tél : 03.81.88.15.23
Fax : 03.81.50.84.66

GILLET Mickaël
Kinésithérapeute Ligue
21, rue de la Mouillère – 25000 BESANCON
Tél/Fax : 03.81.80.74.28



Clubs
comité du
Doubs

COMITE 25

12 25 001 ES BESANCON M

CORRESPONDANT CLUB *PONE Christian* **Tél B : 03.81.85.00.52 P : 06.98.74.71.00**
42 avenue Léo LAGRANGE – 25000 BESANCON
E-mail : 1225001@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE PONE Christian P : 06.98.74.71.00 Email : diradmin@esbm-handball.org
42 Avenue Léo LAGRANGE – 25000 BESANCON

GYMNASES Montboucons N°2544 – 8, Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON – Tél : 03.81.48.04.95
Palais des Sports N°556 – 42, Av. Léo Lagrange – 25000 BESANCON – Tél : 03.81.87.84.70

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR 2^{ème} jeu : ORANGE

12 25 004 AS PALENTE ORCHAMPS HB

CORRESPONDANT CLUB *GIROD Gabriel* **Tél B : 09.54.57.92.51 Port : 07.81.71.69.09**
97, Rue des Cras - 25000 BESANCON
E-mail : 1225004@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **GIROD Gabriel** Port : 06.76.64.71.43 gabriel.girod@bbox.fr
46, rue des Cras – 25000 BESANCON

GYMNASE Les Orchamps N°3491 – 38, Rue Chopin - 25000 BESANCON Tél : 03.81.88.49.72
Montboucons N°2544 – 8, Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON – Tél : 03.81.48.04.95

MAILLOTS 1^{er} jeu : noir-rose F et noir-blanc G 2^{ème} jeu : BLANC / ROSE

12 25 005 CA MORTEAU

CORRESPONDANT CLUB *LUCAS Raphaël* **Port : 06.03.98.49.43**
15 les grandes routes 25570 GRAND COMBE CHATELEU
E. Mail : 1225005@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **GUY Lucien** **Port : 07.9277.59.67** E.mail : lucien.guy3@wanadoo.fr
5 rue du Rosemont – 25500 LA CHENALOTTE

GYMNASES DISTRICAL N°2475 rue de la Guon 25500 MORTEAU Tel : 03.81.67.22.95

COSEC N° 1119 15 bis rue du Collège 25500 MORTEAU Tel : 03.81.67.16.38

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : BLANC

12 25 008 JA MAICHE

CORRESPONDANT CLUB *HOFFERT Jacques* **Tél D : 03.81.43.71.45**
4 bis, rue des Fuottes - 25210 LE RUSSEY
E. Mail : 1225008@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **PERROT Jean** **Tél D : 03.81.64.14.01** **Port : 06.32.60.34.52**
5, Rue des Pommereaux - 25120 MAICHE
E-mail : cj.perrot@sfr.fr

GYMNASES Municipal N°2919 – 54, Rue St Michel - 25120 MAICHE Tel : 03.81.64.15.32
Collège Mont Miroir N°3666 -1, Rue du Collège - 25120 MAICHE Tel : 03.81.64.09.23

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : BLANC

COMITE 25

12 25 010 DOUBS CENTRAL HB

CORRESPONDANT CLUB *RICHARDOT Denis* *Tél Dom : 09.81.75.39.26* *Tél B : 03.81.33.48.42*
6, Rue Faivre d'Esnans - 25110 BAUME LES DAMES **Port : 06.07.17.94.48**
E. Mail : 1225010@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **RICHARDOT Denis** Email : denis.richardot@gmail.com

GYMNASE Municipal – Place de l'Europe – 25110 BAUME LES DAMES

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : ROUGE

12 25 012 CA PONTARLIER

CORRESPONDANT CLUB *MOSNIER Jacques* *Port : 06.35.28.71.62*
1 Rue Jules Ferry – 25300 PONTARLIER
E. Mail : 1225012@handball-france.eu

GYMNASES Larmont N°2455 - Route du Larmont 25300 PONTARLIER Tel : 03.81.39.45.10
Léo Lagrange N°2128 - Rue de la Libération 25300 PONTARLIER Tel : 03.81.46.45.70

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : BLANC

12 25 017 US ST VIT

CORRESPONDANT CLUB *ESCOT Thierry* *Port : 06.42.60.12.13*
34 Rue Fontaine d'Ambre – 25410 SAINT-VIT
E-mail : 1225017@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **ESCOT Thierry** **Port : 06.42.60.12.13**
E-mail : yoyotitit@orange.fr

GYMNASE VAUTROT N°3523 rue Jean Cornet - 25410 ST VIT Tel : 03.81.87.76.08
COLLEGE N°2331 rue Pergaud – 25410 ST VIT

1^{er} jeu : BLANC 2^{ème} jeu : JAUNE OU ROUGE

12 25 019 VERCEL HANDBALL PLATEAU

CORRESPONDANT CLUB *PERRIN Antoine* *Port : 06.74.09.97.47*
7 rue de Charigney
E.mail : 1225019@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **PERRIN Antoine** **P : 06.74.09.97.47** **Email :** antoine_perrin25@msn.com
7 rue de Charigney - 25000 BESANCON

GYMNASES *gymnase Alexandre Blondeau* N°3268– rue de la Craie 25530 VERCEL
Municipal de Valdahon - 25800 VALDAHON

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR 2^{ème} jeu : ROUGE

COMITE 25

12 25 023 HBC ORNANS

CORRESPONDANT CLUB *VERDOT Corinne* **Tel D : 03.81.62.12.22** **P : 06.59.77.60.90**
12 rue de la Caborde - 25290 ORNANS **Email : 1225023@handball-france.eu**

CORRESPONDANT URGENCE **GROSPERRIN Ingrid** **Tel D : 09.50.11.12.31** **Port : 06.14.72.08.28**
126 A rue de Belfort – 25000 BESANCON **E-mail : i.grosperrin@free.fr**

GYMNASE *Albert Barbier* Rue de Lonège N°1778 - 25290 ORNANS **Tel : 03.81.62.20.35**

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : VERT

12 25 025 E SAONE MAMIROLLE

CORRESPONDANT CLUB *NICOLAS Michel* **Tel B : 03.81.55.70.04** **Tel D : 03.81.55.93.93**
P : 06 65 15 00 15
2 rue de la Messarde - 25660 SAONE
E. Mail : 1225025@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **VIENNET Marie-Claude** **Tel D : 03.81.55.90.36** **P : 06.80.11.23.72**
32 Grande Rue - 25620 MAMIROLLE
E. Mail : famille.viennetdidier@wanadoo.fr

GYMNASES *Municipal N°2588* 7 Rue des Artisans - 25620 MAMIROLLE **Tél : 03.81.55.88.24**
Municipal Rue du collège - 25660 SAONE **Tél : 03 81 55 73 44**

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : ROUGE

12 25 030 E ORCHAMPS VENNES

CORRESPONDANT CLUB *REVELLI Sandrine* **Tel D : 03.81.43.63.81** **Port : 06.81.26.44.63**
12 rue des Noisetiers - 25390 ORCHAMPS VENNES
E-mail : 1225030@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **CARTIER Nathalie** **Tél D : 03.81.43.57.72** **P : 06.80.50.51.95**
6 Rue du couvent – 25390 ORCHAMPS VENNES
Email : cartiernathalie@yahoo.fr

GYMNASE VAL DE VENNES – Route de Gilley – 25390 ORCHAMPS VENNES

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLANC / ROUGE 2^{ème} jeu : ROUGE

12 25 053 ES BESANCON F

CORRESPONDANT CLUB *DESAINSTLOUP Vincent* **Tel B : 03.81.47.35.85** **Port : 06.26.69.88.35**
42 Avenue Léo Lagrange – 25000 BESANCON
E. Mail : 1225053@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **DESAINSTLOUP Vincent** **Port : 06.26.69.88.35**
E.mail : vincent.desainstloup@esbf.fr

GYMNASE *Palais des Sports N°556* 42 Av Léo Lagrange - 25000 BESANCON **Tel : 06.86.45.94.94**
CLEMENCEAU N° 2589 ; 30 avenue Clémenceau 25000 BESANCON **Tél : 06.87.75.76.91**

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : BLANC

COMITE 25

12 25 056 HBC GILLEY

CORRESPONDANT CLUB **BOLE- RICHARD Cédric** *Tel Dom : 03.81.67.13.61* *Port : 07.81.76.25.01*
21 rue des gentianes - 25500 LES COMBES
E. Mail : 1225056@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **OUDOT Jérôme** **P : 06.88.48.76.60**
2, rue des Charmes - 25800 VALDAHON
Email : 1225056@handball-france.eu

GYMNASES *Salle polyvalente N°3125 – rue de la gare - 25650 GILLEY* *Tel : 03.81.43.39.18*
Gymnase de la Longeville – route de Gilley – 25650 LA LONGEVILLE

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE ET NOIR 2^{ème} jeu : BLANC

12 25 057 HBC FRANOIS

CORRESPONDANT CLUB **MOUTON Patrice** *Tel Dom : 03.81.59.02.76* *P : 06.74.82 .40.05*
9 Allée du Stade - 25770 FRANOIS
E-Mail : 1225057@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **LORY Jean Pierre** **Tel D : 03.81.59.02.94** **P : 06.10.78.07.04**
5 Le point du Jour 25770 FRANOIS
E-Mail : j-lory@a-d.fr

GYMNASE *Municipal Les allées du stade - 25770 FRANOIS* *Tél. : 03.81.59.02.76*

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR 2^{ème} jeu : BLEU

12 25 061 HBC QUINGEY VAL DE LOUE

CORRESPONDANT CLUB **DODANE Kathia** *Tel D : 03.81.58.63.37* *P : 06.58.92.68.82*
1 Rue de la Corvée - 25320 TORPES
E-mail : 1225061@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **DODANE Matthieu** **Tel D : 03.81.58.63.37** **P : 06.32.04.19.54**
1 Rue de la Corvée - 25320 TORPES
E-mail : matthieu.dodane@wanadoo.fr

GYMNASE *Gymnase N°3850 – rue Calixte II 25440 QUINGEY* *Tel : 03.81.63.84.63*

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR 2^o jeu : JAUNE

12 25 065 E. POUILLEY-LES-VIGNES

CORRESPONDANT CLUB **BIDAL Christophe** *P : 06.82.57.12.30*
2 bis chemin de Champagny – 25770 VAUX LES PRES
E. Mail : 1225065@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **BRUN Frédéric** **P : 06.80.3204.59**
16 rue du puit – 25115 POUILLEY LES VIGNES
E-mail : frederic.brun@dbmail.com

GYMNASE *Collège G. Pompidou N°3805 - Rue du Collège 25115 POUILLEY-LES-VIGNES*

MAILLOTS 2^o jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : NOIR

COMITE 25

12 25 069 HBC VAL DE L'OGNON

CORRESPONDANT CLUB **VALLAT Aline** Tel D : 09.53.76.70.25 P : 06.83.54.27.32
14 Le Clos des Pins 2 – 25480 MISEREY SALINES
E-mail : 1225069@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **WEHR Isabelle** P : 06.03.48.09.59
8 rue des Saulniers - 25480 MISEREY SALINES
E-mail : isabelle.wehr@laposte.net

GYMNASE Gymnase du Collège – Route du Collège 25870 CHATILLON LE DUC

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR / JAUNE 2^{ème} jeu : GRIS

12 25 070 HB LEVIER

CORRESPONDANT CLUB **ROLET Florian** Port : 06.74.28.61.46
2 rue des Champs Cognet – 25270 LEVIER
Email : 1225070@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **SIRON Clotilde** Port : 06.43.42.26.10
15 rues du château – 25300 LA CLUSE ET MIJOUX Email : clo.siron@orange.fr

GYMNASE Salle des sports N° 3809 - Route de Champagnole - 25270 LEVIER

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : VERT

12 25 079 HB SPORT MAHORAIS 25

CORRESPONDANT CLUB **ASSANI Kamal** Port : 06.58.55.25.36
11 Rue du Piémont – 25000 BESANCON
Email : 1225079@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **MAKHLOUFI Faical** Port : 06.37.35.80.01
21 avenue de Bourgogne – 25000 BESANCON Email : bsd25@hotmail.fr

GYMNASE Gymnase CHATEAUFARINE - 3 rue de Savoie – 25000 BESANCON Tel : 03.81.52.41.43
Gymnase DIDEROT – 5 Rue de Cologne – 25000 BESANCON Tél : 03.81.52.20.49

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : BLANC

12 25 080 HBC AMANCEY

CORRESPONDANT CLUB **MOREL Roland** Port : 06.08.51.38.43
8 grande Rue – 25330 AMANCEY
Email : 1225080@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **GRAND Christelle** Port : 06.88.28.82.40
Email : gregorygrand123@orange.fr

GYMNASE Gymnase Intercommunal - 25330 AMANCEY

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLANC 2^{ème} jeu : NOIR

COMITE 25

12 25 082 HBC LE RUSSEY

CORRESPONDANT CLUB **DE BRITO Frederic** **Port : 06.89.28.37.08**
9 Rue du Pré Laty – 25210 BONNETAGE
Email : 1225080@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **MARQUIS Nicolas** **Port : 06.82.16.5.95**
7 Rue du Pré Laty – 25210 BONNETAGE
Email : nicolasmarquis@hotmail.fr

GYMNASE

MAILLOTS

1^{er} jeu : BLEU/NOIR

2^{ème} jeu : NOIR/JAUNE

CLUBS CORPORATIFS COMITE 25

12 25 035 AS GAZELEC BESANCON

CORRESPONDANT CLUB **GILLON Alain** *Tel B : 03.81.21.19.41* **Tel D : 09.53.75.92.61**
1 impasse des Sapins – 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE
E.Mail : 1225035@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **GILLON Alain** **Port : 06 95 12 41 61**
E. Mail : alain.gillon@free.fr

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : ORANGE

12 25 059 PARKEON

CORRESPONDANT CLUB **BULLE Jérôme** *Port : 06.52.06.33.41*
8 Rue de Fiotte – 25170 ETRABONNE
E. Mail : 1225059@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **BULLE Jérôme**

GYMNASES *Chateaufarine - 25000 BESANCON*
Malcombe – 25000 BESANCON

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : BLANC

12 25 076 CSA DE LA GARNISON DE VALDAHON

CORRESPONDANT CLUB **NOYALET Jean Marc** *Tel D : 03-81-26-08-93* **Port : 06 52 27 00 53**
21 rue des malpommiers – 25800 VALDAHON **E.mail : 1225076@handball-france.eu**

CORRESPONDANT URGENCE **NOYALET Jean-Marc** **E.mail : jean-marc.noyalet@hotmail.fr**

GYMNASE *Salle Alexandre Blondeau N° 3268 rue de la craie 25530 VERCEL Tél : 03.81.58.30.93*

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu :

12 25 083 LG3D

CORRESPONDANT CLUB **SUSSOT Romuald** **Port : 06 06 70 61 97**
31 rue de dole – 25000 BESANCON
E.mail : 1225083@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **SUSSOT Romuald** **E.mail : romu060681@hotmail.fr**

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU CIEL

12 25 084 HAND'ENSEMBLE BESANCON

CORRESPONDANT CLUB **NOIR Cedric** **Port : 06 85 99 27 36**
7 rue de Charigney – 25000 BESANCON
E.mail : 1225084@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **NOIR Cedric** **E.mail : noircedric@yahoo.fr**

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLANC 2^{ème} jeu : VERT



Clubs Comité du Jura

COMITE 39

12 39 001 DOLE HB

CORRESPONDANT CLUB *LUGAND Antoine* *Tel Dom : 03.84.72.72.25* *P : 06.70.57.73.67*
12 rue des Chênes - 39100 FOUCHERANS
E.mail : 1239001@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *MATHIOT Agnès* *Tel D : 09.64.24.16.78* *P : 06.08.43.75.78*
7 rue des Crêts - 39100 BAVERANS
E.mail : mathiotagnes@gmail.com **E. Mail : dolehb@wanadoo.fr**

GYMNASES *MJC Barberousse* N° 1550 Place Barberousse - 39100 DOLE
Halle des Templiers Av Maréchal Juin- 39100 DOLE

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : BLANC

12 39 002 UNION SPORTIVE LEDONIENNE

CORRESPONDANT CLUB *BADOS Pierre-André* *Tel B : 03.84.24.60.60*
Avenue du Stade – 39000 LONS LE SAUNIER
E.mail : 1239002@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *GROS Isabelle* *P : 06.76.60.04.87*
La Condamine 2 a – 39570 PERRIGNY
E.mail : isabelle-gros@ac.besancon.fr **E. Mail : uslons@aol.com**

GYMNASES *COSEC* - Complexe du Solvan - 39000 LONS
GES - Rue Schumann - 39000 LONS

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : ROUGE

12 39 004 CHAMPAGNOLE HB

CORRESPONDANT CLUB *MONNIER Thierry* *P : 06.16.71.78.75*
1 Place de la Gare- 39300 PONT DU NAVOY
E. Mail : 1239004@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *MONNIER Thierry* **E.mail : hbtim@gmw.fr**

GYMNASES *Stade Léo Lagrange* N° 3588 - Rue de la Liberté - 39300 CHAMPAGNOLE
Salle Jean Galfione N° 3587 - Rue Lycée Paul-Émile Victor- 39300 CHAMPAGNOLE

MAILLOTS 1^{er} jeu : VERT 2^{ème} jeu : BLANC

12 39 005 HB ST CLAUDE

CORRESPONDANT CLUB *BAUCE Franck* *Tel Dom : 03.84.60.67.39* *P : 06.47.89.06.70*
44, grande Rue – 39200 CINQUETRAL
Email : 1239005@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *CHARREYRE Frédéric* *Tel D : 03.84.45.14.34* *P : 06.30.08.05.26*
9 chemin du Clos Diateux – 39200 RANCHETTE

GYMNASES *Palais des Sports* Rue Reybert N°3124- 39200 ST CLAUDE **Tel : 03.84.45.17.45**
Lycée du Pré St Sauveur N° 4070 Quartier Tomachon - 39200 ST CLAUDE

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR 2^{ème} jeu : JAUNE

COMITE 39

12 39 006 HB MOREZ HAUT JURA

CORRESPONDANT CLUB *MARTINEAU Emmanuelle* Tél D : 03 84 33 48 98 P : 06.76.15.88.75
33 route de la vallée 39400 MORBIER
E.mail : 1239006@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *MARTINEAU Emmanuelle* **Tel D : 03.84.33.48.98 P : 06.76.15.88.75**
170 Rue de la République - 39400 MOREZ E-mail : usmorezhandball@club-internet.fr

GYMNASES *de la Citadelle* – sentier Queues - 39600 MOREZ Tel : 03.84.33.14.31
Hôtel de Ville – Quai Jobez - 39600 MOREZ Tel : 03.84.33.46.09

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLANC et NOIR 2^{ème} jeu : BLEU et ROUGE

12 39 007 HANDBALL ARBOIS

CORRESPONDANT CLUB *PAJE Claude* **Tel D : 03.84.52.78.90 P : 06.84.66.82.12**
14 chemin de Champavant - 39600 ARBOIS
Email : 1239007@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *PAGE Anaïs* **P : 06-74-37-33-87**
Rue du clos blanchot – 39600 MESNAY
E-mail : djbood@hotmail.fr

GYMNASES Municipal « Les Vignes » N° 2087 Av Maréchal Leclerc - 39600 ARBOIS Tel :
03.84.66.16.97
Mouchard 69 rue de Strasbourg – 39330 MOUCHARD

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU / BLANC 2^{ème} jeu : BLEU

12 39 009 ES CHAUSSIN

CORRESPONDANT CLUB *DUSSOL Muriel* **Tel D : 03.84.81.74.88 Port : 06.99.19.74.68**
6 Le Nivelet - 39120 ASNANS
E. Mail : 1239009@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *PERRON Mireille* **Tel D : 03.84.81.74.97 P : 06.65.50.27.33**
Rue de la fromagerie - 39120 CHAUSSIN
E.mail : s.ambrosino@aliceadsd.fr

GYMNASSE *Municipal* N°1874 Rue H Gagneur - 39120 CHAUSSIN : Tel : 03.84.71.90.99

MAILLOTS 1^{er} jeu : ORANGE 2^{ème} jeu : BLANC

12 39 010 JURA SUD HANDBALL

CORRESPONDANT CLUB *JAVOUREZ Sylvie* **P : 07.86.88.23.74**
Les Buis 8 rue des Roches - 39260 MOIRANS EN MONTAGNE
Email : 1239010@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *NERET Vincent* **P : 07 86 94 70 37**
80 rue du creux de la Reine – 39130 DOUCIER

GYMNASES *Halle des Sports* N°2671 - La Grange au Gui - 39260 MOIRANS Tel : 06.83.53.24.98
Gymnase Route de St Laurent – 39260 MOIRANS Tel : 06.83.53.24.98

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : BLANC

COMITE 39

12 39 012 US CHAUX DES PRES

CORRESPONDANT CLUB **BAILLY MAITRE Sabrina** P : 06.08.12.52.06 D : 03 63 51 92 83
10 route de l'alouette – 39150 LA CHAUMUSSE
E. Mail : 1239012@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **METRA Jacques** P : 06.70.53.50.02
48 Grande Rue 39150 ST PIERRE
E-mail : jacques.metra@wanadoo.fr

GYMNASE Salle Omnisports « LES CHAUMIERS » - 39150 GRANDE RIVIERE

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : BLANC

12 39 016 HBC POLIGNY

CORRESPONDANT CLUB **COUR Daniel** P : 06.89.26.56.17
34 Rue de la Miséricorde – 39800 POLIGNY
E-mail : 1239016@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **GRAS Quentin** P : 06 47 03 40 66
3 RUE JEAN WEBER 39800 POLIGNY
Email : quentin.gras.39@orange.fr

GYMNASE Claude Jeanneret – Rue des petites marnes - 39800 POLIGNY Tel : 03.84.37.28.40

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : BLEU

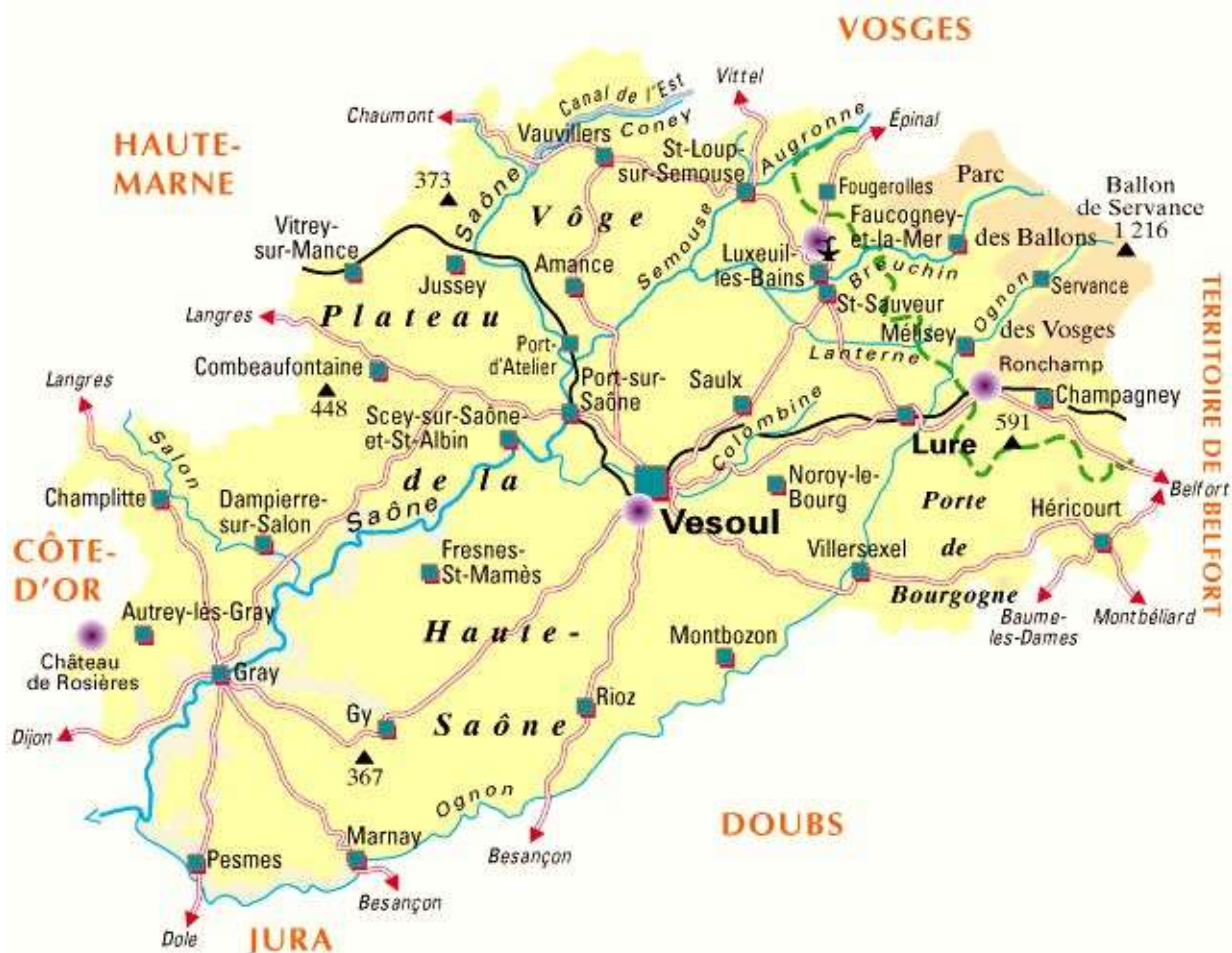
12 39 018 US TAVAU DAMPARIS

CORRESPONDANT CLUB **PERROT Laurent** Tel D : 09.54.39.24.92 Port : 06.21.48.51.16
21 A Rue d'Aumur 39410 SAINT-AUBIN
E. Mail : 1239018@handball-france.eu

CORRESPONDANT D'URGENCE **JORDAN Alain** Tel Dom : 03.84.71.88.49 P : 06.45.48.71.64
46 Rue des Meix brûlés 39500 TAVAU Email : alain.jordan39@gmail.com

GYMNASES Mendes France Route de l'habergement la Ronce - 39500 TAVAU
A Delaune Place du 1^{er} mai - 39500 DAMPARIS

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU et ROUGE 2^{ème} jeu : BLEU



Clubs du comité de haute-Saône

COMITE 70

12 70 001 CS VESULIEN HAUTE-SAONE

CORRESPONDANT CLUB	Secrétariat CSVHS Place Jacques Brel - 70000 VESOUL Email : 1270001@handball-france.eu	Tel B : 03.84.75.63.05	P : 07.60.10.70.00
CORRESPONDANT URGENCE	POPULUS Pascal 2 A allée de la providence - 70000 ECHENOZ LA MELINE E.mail : populusp@gmail.com	P : 06.80.22.71.37	
GYMNASES	Jean Jaurès N°2268 56 Rue Jean Jaurès - 70000 Vesoul Michel Roy N°3008 - Rue des frères Lumière - 70000 VESOUL	Tel : 03.84.76.63.27 Tel : 03.84.76.15.59	
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : JAUNE / BLEU	2 ^{ème} jeu : BLEU	

12 70 002 AL LUXEUIL

CORRESPONDANT CLUB	GAILLARD Vivien LE BONNEFROY - 70310 CORRAVILLERS Email : 1270002@handball-france.eu	P : 06 08 69 83 88	
CORRESPONDANT URGENCE	DESCHAMPS Romain 7 Rue du souvenir français - 70300 LUXEUIL DES BAINS E-mail : alluxeuilhb@gmail.com	Port : 06.64.44.88.52	
GYMNASES	Merises N°3467 rue Donjon- lycée Lumière - 70300 LUXEUIL Palais des Sports N°2494 Boulevard Richet - 70300 LUXEUIL	Tél : 03.84.93.79.10	
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : BLANC	2 ^{ème} jeu : ROUGE	

12 70 005 C DAMPIERRE

CORRESPONDANT CLUB	FRANCHEQUIN Cyril 7 rue de l'église - 70180 ACHEY E. Mail : 1270005@handball-france.eu	P : 06.33.37.41.88	
CORRESPONDANT URGENCE	FRANCHEQUIN Cyril E.mail : smod70@orange.fr		
GYMNASE	Collège Route du stade - 70180 DAMPIERRE		
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : BLANC	2 ^{ème} jeu : ROSE	

12 70 006 VAL DE GRAY HB

CORRESPONDANT CLUB	BLANCHOT Pascal 13 rue Ste Barbe - 70100 MANTOCHE E.Mail : 1270006@handball-france.eu	Tel D : 03.84.67.46.71	P : 06.77.79.39.13
CORRESPONDANT URGENCE	POPULUS Jean 7 rue Zamenhof - 70100 GRAY E-mail : jean.populus@sfr.fr	Tél D : 03-84-65-30-91	P : 06.86.00.60.64
GYMNASES	Les Capucins N°1699 Av Maréchal Leclerc - 70100 GRAY Sonjour N°2348 - 70000 GRAY	Tel : 03.84.65.44.88 Tel : 03.84.65.18.31	
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : ROUGE	2 ^{ème} jeu : BLANC	

COMITE 70

12 70 007 HBC LURE-VILLERS

CORRESPONDANT CLUB *MAUFFREY Caroline* *Tel D : 03.84.63.27.96* *P : 06.79.80.52.79*
24 rue Pasteur – 70200 LURE
E-mail : 1270007@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *CARISEY Frédéric* *Fax : 03-84-63-47-66* *Tel B : 03.84.63.40.08*
Tel D : 03.84.20.30.56
771 rue du 13 septembre 44 – 70110 VILLERSEXEL **Port : 06.81.56.07.16**
E-mail : jardin.comtois@wanadoo.fr

GYMNASES *Salle omnisports Brosset* Rue du Général Brosset - 70200 LURE **Tel : 03.84.30.38.86**
Collège Louis Pergaud N°968 – 70110 VILLERSEXEL **Tel : 03.84.20.38.62**

MAILLOTS 1^{er} jeu : VERT 2^{ème} jeu : JAUNE

12 70 009 PAYS RIOLAIS HB

CORRESPONDANT CLUB *PERROS Arsène* *Tel D : 03.84.77.06.09* *P : 06.31.34.47.86*
1 rue des Pommiers – 70190 RIOZ
E. Mail : 1270009@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *PERROS Arsène* **E.mail : paule-arsene.perros@orange.fr**

GYMNASES *Collège* Rue de la Faiènerie - 70190 RIOZ
Centre Intercommunal de Rencontre de Voray –zone industrielle-70190 VORAY / OGNON

MAILLOTS 1^{er} jeu : ORANGE 2^{ème} jeu : GRIS

12 70 010 HBC VAL DE SAONE

CORRESPONDANT CLUB *OTHENIN Christophe* *P: 06.07.57.80.40*
25 Route de Port Sur Saône - 70360 SCEY SUR SAONE
Email : 1270010@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *VALADE Frédérique* **P : 06.60.47.81.09**
1 Rue derrière les vergers – 70170 AMONCOURT
E. Mail : hbcvaldesaone@franche-comte-handball.com

GYMNASE Gymnase CHATEAU RANCE N°3558 - 70360 SCEY SUR SAONE ET ST ALBIN

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR / ORANGE 2^{ème} jeu : ORANGE ou BLEU

12 70 015 HBC NOIDANS

CORRESPONDANT CLUB *ARIZEUX Mikael* *Port : 06.80.42.08.70*
6 Rue Neuve- 70000 NAVENNE
Email : 1270015@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *BOURGEOIS Rachel* **Port : 06 61 87 72 84**

GYMNASE Rue du stade 70000 NOIDANS LES VESOUL Tél : 03 84 97 18 92

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR / BLEU 2^{ème} jeu : BLEU / NOIR

COMITE 70

12 70 020 HBC FOUGEROLLES ST LOUP AILLEVILLERS

CORRESPONDANT CLUB *VANCON Ophélie* P : 06.58.46.00.88
7 Rue du Château d'eau – 70320 AILLEVILLERS
Email : 1270020@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE VANCON Ophélie

GYMNASE *Gymnase du Charton* Rue du Stade N°3155 - 70220 FOUGEROLLES
Gymnase de St Loup Rue A. Thomas - 70800 SAINT LOUP / SEMOUSE

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : BLANC

12 70 023 MJC VAUVILLERS

CORRESPONDANT CLUB *MIGLIACCIO Chantal* D : 03.84.92.95.77 Port : 06.83.07.48.23
1 rue de la Herselle 70210 POLAINCOURT Email : 1270023@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE MIGLIACCIO Chantal

GYMNASE *Collège René Legarf* rue du Collège- 70210 VAUVILLERS

MAILLOTS 1^{er} jeu : VIOLET 2^{ème} jeu : ROUGE

12 70 024 HB MELISEY ST BARTHELEMY

CORRESPONDANT CLUB *AUBRY Pierre* Tél D : 03.84.20.08.86 Port: 06-77-52-78-78
63 Route de Ronchamp – 70270 ST BARTHELEMY
E. Mail : 1270024@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE FARINE PRUDENT Alain Tel D : 09.53.35.06.58
24 route de Ronchamp - 70270 MELISEY Port : 06.77.52.78.78
E-mail : alain.farinep@gmail.com

GYMNASES *Gymnase Maurice Giboulet* –Route de Ronchamp - 70270 ST BARTHELEMY
Gymnase du Collège – rue du Stade - 70270 MELISEY

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : ROUGE

12 70 025 HBC MARNAYSIEN

CORRESPONDANT CLUB *CORDIER Séverine* Tel Dom : 03.84.31.74.40 Port :
06.81.96.84.26

10 bis avenue du Champs de Foire – 70150 MARNAY
Email : 1270025@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE *CORDIER Séverine* E-mail : lescordierst@orange.fr

GYMNASES *Gymnase des Carmes* N° 3468 rue des Carmes – 70150 MARNAY Tel : 03.84.31.92.50

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLANC 2^{ème} jeu : JAUNE

COMITE 70

12 70 026 FAUCOGNEY ET LES 1000 ETANGS

CORRESPONDANT CLUB	MOUGE Gérard 7, route des Trois Fontaines – 70280 AMAGE E-mail : 1270026@handball-france.eu	Tel D : 03.84.94.60.72 P : 06.89.93.59.01
CORRESPONDANT URGENCE	VUILLEMARD Nicolas 24 Rue de la gare 70220 FOUGEROLLES E-mail : nvuillem@hotmail.com	Tel D : 03.84.49.30.75 Port : 06.71.83.03.91
GYMNASE	Gymnase du Collège rue de Mollans N° 3986 70310 FAUCOGNEY tel : 03.84.49.33.85	
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : VERT	2 ^{ème} jeu : ORANGE

12 70 027 HBC JUSSEY

CORRESPONDANT CLUB	JACQUOT Jean-Baptiste 1 Grande rue – 70500 BETAUCOURT E-mail : 1270027@handball-france.eu	Tel D : 03 84 68 07 42 P : 06.87.67.01.38
CORRESPONDANT URGENCE	DEMONGEOT Julien Email : demongeot.julien@numeo.fr	P : 06.08.58.46.73
GYMNASE	Municipal de JUSSEY	Tel : 03.84.92.25.19
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : NOIR / OR	2 ^{ème} jeu : BLEU / BLANC

12 70 030 HBC DES MONTS DE GY

CORRESPONDANT CLUB	FOURGEOT Frederic 74 grande rue – 70700 GY E-mail : 1270029@handball-france.eu	Tél D : 03 84 32 90 62 P : 06 17 46 13 01
CORRESPONDANT URGENCE	COUDURIER Pierre Email : coudurier.pierre0744@orange.fr	P : 06 52 26 39 49
GYMNASE	Hall des sports Marcel CERDAN (proche Lycée) – Rue Pierre MENDES France – 70400 HERICOURT – tél 03.84.56.87.44	
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : BLEU	2 ^{ème} jeu : VIOLET

12 70 033 HBC CHAMPAGNEY

CORRESPONDANT CLUB	DELOYE Sybille 9 chemin des Grands Genêtres 70290 CHAMPAGNEY E-mail : 1270033@handball-france.eu	P : 06 22 07 32 89
CORRESPONDANT URGENCE	DELOYE Sybille	
GYMNASE		
MAILLOTS	1 ^{er} jeu : JAUNE	2 ^{ème} jeu :

CLUB CORPORATIF COMITE 70

12 70 032

JPK SNDRA

CORRESPONDANT CLUB **PERROT Florent** **P : 06 77 40 24 02**
89 rue Charles De Gaulle – 70190 RIOZ
E-mail : 1270032@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE PERROT Florent Email : florent.perrot@me.com

GYMNASE

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR / ROSE 2^{ème} jeu :



Clubs du Comité
Nord Franche-Comté
du Territoire de
Belfort et des pays
de Montbéliard et
d'hericourt

COMITE NFC

12 90 001 BELFORT AUHB

CORRESPONDANT CLUB **SECRETARIAT BAUHB** Tel B : 03.84.57.06.98
Esplanade Hatry 2 rue Paul Koepfler - 90000 BELFORT
Email : 1290001@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **POIROT Grégory** Port : 06-84-37-41-80

GYMNASES Gymnase du Phare – N° 3859- Esplanade Hatry rue Koepfler -90000 BELFORT
Tel : 03.84.90.40.85
Pierre de Coubertin - N°0874 Rue Saussoy - 90000 BELFORT Tel : 03.84.21.29.15

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : VERT

12 90 002 HBC GRANDVILLARS

CORRESPONDANT CLUB **TOURDIN Jeremy** Port : 07.70.57.63.15
55 Rue du Caporal Peugeot - 90120 JONCHEREY
Email : 1290002@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **TRIBLE Denis** P : 06.59.58.94.72 Tel D : 03.84.27.77.48
28 Rue de Boron - 90600 GRANDVILLARS
Email : denistriblehand@orange.fr

GYMNASES Jean Taillard rue Pierre de Coubertin - 90600 GRANDVILLARS Tel : 03.84.27.76.52
Gymnase de Bourogne rue de la Varonne - 90140 BOUROGNE Tel : 03.84.27.78.24

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : ORANGE

12 90 004 EST BELFORT

CORRESPONDANT CLUB **SARDA Philippe** D : 03.84.22.06.35 P : 06.06.72.22.61
48 rue Emile ZOLA 90300 VALDOIE
E-mail : 1290004@handball-france.eu

CORRESPONDANT D'URGENCE **SARDA Philippe**
E-mail : philippesarda@gmail.com

GYMNASES Gymnase du Monceau N° 3310 rue Renoir – 90300 VALDOIE
Collège Goscinny 10 Rue Henriot - 90300 VALDOIE

MAILLOTS 1^{er} jeu : NOIR 2^{ème} jeu : BLEU

12 90 005 US GIROMAGNY

CORRESPONDANT CLUB **BERTRAND Julien** P : 06.82.42.41.60 D : 03.84.23.44.21
21 rue du moulin - 90150 FOUSSEMAGNE
E-mail : 1290005@handball-france.eu

CORRESPONDANT D'URGENCE **HAUMONT Hervé** P : 06.74.53.05.99
60 Faubourg de Belfort – 90200 GIROMAGNY
E-mail : r;v;h@live.fr

GYMNASE Gymnase du Cosec N°LX 4^{ème}cat - Rue Jean Moulin - 90200 GIROMAGNY
Tel : 03.84.29.35.73

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU 2^{ème} jeu : ROUGE

COMITE NFC

12 90 009 HBC DANJOUTIN

CORRESPONDANT CLUB **LAVAYSSIERE Natacha** Tel D : 09.52.88.09.21 Port : 06.82.95.82.03
37 rue de Lattre De Tassigny – 90850 ESSERT
E.Mail : 1290009@handball-france.eu

CORRESPONDANT D'URGENCE **CUCHEROUSSET Bernard** Tel D : 03.84.22.27.89 Port : 06.84.64.04.97
12 avenue Marc Antoine Lavie - 90400 DANJOUTIN
E.mail : bernardcucherosset@sfr.fr

GYMNASES Salle Omnisport N°3808 Rue du Général de Quille - 90400 DANJOUTIN

MAILLOTS 1^{er} Jeu : BLANC 2^{ème} Jeu : JAUNE

12 90 010 BEAUCOURT HB

CORRESPONDANT CLUB **DELOYE Fabienne** Tel D : 03.84.56.97.27 P : 06.77.12.62.71
4 rue Chatillon Dessous 90500 BEAUCOURT
E.Mail : 1290010@handball-france.eu

CORRESPONDANT D'URGENCE **DELOYE Philippe** D : 03.84.56.97.27 P : 06 81 89 80 19
Email : fabienne.deloye@orange.fr

GYMNASES Salle Omnisport – 69 rue du Docteur JULG - 90500 BEAUCOURT

MAILLOTS 1^{er} Jeu : ROUGE 2^{ème} Jeu : JAUNE

12 90 012 BEEEX - VA HANDBALL

CORRESPONDANT CLUB **PETITJEAN Francis** Tél D : 03.63.38.35.79 Port : 06.83.53.27.58
23 Rue de Riquewihr - 25200 MONTBELIARD
E. Mail : 1290012@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **COT Martine** Tel D : 03.81.97.37.19 Port : 06.10.87.48.95
45, rte de Grand Charmont - 25200 BETHONCOURT
E-mail : cot.martine@laposte.net

GYMNASES Salle A. Augé N°2965 - Rue du Puits - 25400 EXINCOURT Tél : 03.81.95.25.78
Complexe des Tâles N°2966 – Rue des carrières 25700 VALENTIGNEY
Tél : 03.81.37.16.19
Halle des Sports N° 1060 – Rue de la Promenade 25600 SOCHAUX Tél : 03.81.94.11.99
Axone N° 3925-6rue du Commandant P Rossel -25201 MONTBELIARD
Tél : 03.81.93.89.86

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : NOIR

12 90 013 SPORTS GENERAUX HERICOURT HB

CORRESPONDANT CLUB **RUFFIOT Vincent** Port : 06.25.90.18.65
34 rue Salvador ALLENDE – 70400 HERICOURT
E-mail : 1290013@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **VADOT Laurent** Port : 06.87.76.37.39
17 av Léon Jouhaux 70400 HERICOURT Email : jmoras2643@aol.com

GYMNASE Hall des sports Marcel CERDAN (proche Lycée) – Rue Pierre MENDES France – 70400
HERICOURT – tél 03.84.56.87.44
Centre sportif Intercommunal André GIRARD (proche collège) – Rue Pierre & Marie CURIE –
70400 HERICOURT – tél 03.84.29.65.71

MAILLOTS 1^{er} jeu : VERT 2^{ème} jeu : BLEU

COMITE NFC

12 90 014 ASCAP PAYS DE MONTBELIARD HANDBALL

CORRESPONDANT CLUB **MEYER Laurence** Tél D : 09.50.16.13.47 P : 06.71.94.23.51
33, Rue Joseph ROSSEL - 25200 MONTBELIARD
E. Mail : 1290014@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **LAMY Jean-Philippe** Tel D : 03.81.97.15.82
2, Allée du Dr. DOCH - 25200 MONTBELIARD Port : 06.08.74.39.63
E. Mail : jeanphilippe.lamy@sfr.fr

GYMNASES La Lizaine N°02198 - Route d'Héricourt - 25200 MONTBELIARD Tél : 03.81.96.73.11
AXONE N°3925 – 6 Rue du commandant Rossel - 25200 Montbéliard Tél : 03.81.93.43.44

MAILLOTS 1^{er} jeu : JAUNE 2^{ème} jeu : VIOLET

12 90 015 BAVANS / SELONCOURT HB

CORRESPONDANT CLUB **RIVA Nadya** D : 03.81.32.38.85 Port : 06-60.26.32.44
29 Rue Emile OUSTALET - 25200 MONTBELIARD
E-Mail : 1290015@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **MEILLET Bruno** Tél D : 03.81.92.66.63 Port : 06.77.75.97.37
6 Rue LELACHE 25550 BAVANS E-mail : bruno.meillet012@orange.fr

GYMNASES A Bouilloche N°3025 Place A. Croizat - 25230 SELONCOURT Tel : 03.81.34.59.34
Municipal Rue du Stade - 25550 BAVANS Tel : 03.81.97.54.63

MAILLOTS 1^{er} jeu : BLEU CIEL 2^{ème} jeu : NOIR / JAUNE

12 90 016 HBC VALENTIGNEY-MANDEURE

CORRESPONDANT CLUB **LOMBARDOT Jacques** Port : 06.81.03.09.16
7 rue des Sources – 25400 EXINCOURT
Email : 1290016@handball-france.eu

CORRESPONDANT URGENCE **LOMBARDOT Nathalie** Port : 06.76.10.58.13
12 rue des Epinottes – 25700 VALENTIGNEY E – mail : mandeurehandball@free.fr

GYMNASE Salle Courvoisier - rue des Breuils – 25350 MANDEURE Tel : 03.81.37.23.24
Complexe des Tales – N° 2966 - rue des carrières – 25700 VALENTIGNEY
Tél : 03.81.37.16.19

MAILLOTS 1^{er} jeu : ROUGE 2^{ème} jeu : BLANC

Règlement Prénationale



RÈGLEMENT PARTICULIER "PRÉNATIONALE" MASCULINS ET FÉMININES

I - CATÉGORIES D'ÂGE

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses nés en 1998 et avant. Pour les féminines nées en 1999 des dérogations sont possibles pour des 16 ans en pôle ou en cas d'absence d'une équipe moins de 18 ans dans le club d'appartenance. Elles sont à demander à la ligue d'appartenance du club.

II - TENUE DE TABLE

Obligation est faite au club visiteur de fournir un secrétaire et au club recevant de fournir un chronométreur. A défaut, une amende de 40 € par officiel manquant sera infligée en application de l'article 98.2.3.2 du guide financier FFHB (référence nationale).

III - CHALLENGE DES BUTEURS

Obligation de tenir la feuille de table électronique qui exportée en fin de rencontre sur la feuille de match électronique y indiquera le nombre de buts inscrits par chaque joueur ou joueuse disputant la rencontre. Le classement des buteurs et buteuses de pré-nationale apparaîtra ainsi après chaque journée de championnat sur le site de la fédération.

IV - RESPONSABLE SALLE ET ESPACE DE COMPÉTITION

Obligation est faite au club recevant de fournir un responsable « salle et espace de compétition ». A défaut, une amende de 20 € sera infligée en application de l'article 98.2.3.2 du guide financier FFHB (référence régionale).

V - FORMULE DE L'ÉPREUVE

Championnat linéaire en matchs aller et retour.

VI - MODALITÉS DE CLASSEMENT

Le classement s'effectue par addition de points, à savoir:

- match gagné : 3 points
- match nul : 2 points
- match perdu : 1 point
- pénalité/forfait: -20 pour les rencontres dont le temps de jeu est 2 x 30 mn.

Si plusieurs clubs sont à égalité de points à l'issue de la compétition et en l'absence de réglementation particulière, ils seront départagés selon les critères suivants et dans l'ordre :

- 1- par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles ;
- 2- par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1 ;
- 3- par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2 ;
- 4- par le plus grande différence de but sur l'ensemble des rencontres de la compétition ;
- 5- par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition ;
- 6- par le plus grand nombre de licencié(e)s compétitif(s/ives) à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins ou féminines dans la catégorie d'âge concernée.

VII - LIMITATION LICENCES B (ou équivalentes) :

3 par rencontre.

VIII - ARBITRAGE :

Chaque Ligue désignera les arbitres appelés à diriger les rencontres prévues sur son territoire. L'indemnisation de ces arbitres se fera conformément aux tarifs et modalités propres à la Ligue d'appartenance.

La C.R.A. désigne systématiquement des binômes d'arbitres sur les rencontres de Prénationale masculine.

IX - HORAIRES :

- le vendredi (ou éventuellement un autre soir de la semaine) entre 19 h 00 et 21 h 00 avec l'accord préalable du club visiteur ;
- le samedi entre 18 h 30 et 21 h 00 ;
- le dimanche ou jour férié entre 14 h 00 et 16 h 00.

X - PROTOCOLE :

Chaque match sera précédé d'une présentation des équipes qui encadreront les arbitres face aux tribunes dans l'axe du terrain.

Mise en place :

Sur invitation des arbitres, les joueurs ou joueuses des 2 équipes se croisent en se serrant la main ou en se tapant dans les mains.

XI - ORGANISATION DE LA RENCONTRE :

Conclusions de match : elles sont à saisir dans Gest'hand 30 jours au moins avant la date prévue pour la rencontre au calendrier officiel.

Le terrain doit être disponible 15 minutes au moins avant l'heure du match. Il est

Echéancier facturation année 2015

DATE DE FACTURATION	DATE DE RÈGLEMENT	
Mi-Janvier	1^{er} Février 2015	2 ^{ème} appel péréquation arbitrage année 2014-2015
Début Mai	Au 15 Mai 2015 Au 15 Juin 2015	1/10 licences 2015-2016 2/10 licences 2015-2016
<i>À défaut de règlement, pas de retour des licences.</i>		
Mi-Juin	Avant ou à l'AG	Solde des cotisations licences 2014-2015
	Avant ou à l'AG	Solde objectif emploi formation 2014-2015
Fin Juin	Avant ou à l'AG	Affiliation-cotisation-engagement année 2015-2016
Début Juillet	Au 15 Juillet 2015 Au 15 Août 2015 Au 15 Septembre 2015	3/10 licences 2015-2016 4/10 licences 2015-2016 5/10 licences 2015-2016
<i>À défaut de règlement, pas de retour des licences.</i>		
Début Juillet	Au 15 Octobre 2015 Au 15 Novembre 2015 Au 15 Décembre 2015	6/10 licences 2015-2016 7/10 licences 2015-2016 8/10 licences 2015-2016
Fin Août	Enregistré sur compte club	Solde péréquation année 2014-2015
<i>À défaut de règlement, mise hors championnat au 1^{er} Janvier.</i>		
Fin Septembre	Au 15 Octobre 2015	1 ^{er} appel péréquation arbitrage année 2015-2016
Début Novembre	Au 15 Novembre 2015	Cotisations arbitres
Fin Décembre	Au 15 Janvier 2016	Objectif emploi formation année 2015 Frais de gestion année 2015*
Début Janvier 2016	Au 15 Janvier 2016 Au 15 Février 2016	9/10 licences 2015-2016 10/10 licences 2015-2016
<i>À défaut de règlement, pas de représentation à l'AG de la Ligue.</i>		

Rappel : les dixièmes des licences sont calculés en fonction des licences enregistrées l'année précédente.

* calculés en fonction du nombre d'équipes par club

Mesure en faveur des nouveaux clubs

2015-2016

- Pas de cotisation « affiliation et engagements » ligue à payer pour la saison en cours.

- Report du paiement des licences validées au 15 décembre 16.

La qualification sera alors provisoire du début de saison au 15 décembre. En cas de non-paiement des licences au 15 décembre, le club perdra par pénalité tous ses matchs joués du début de saison au 15 décembre.

Aide financière :

Une somme de 500 euros est versée (l'année N + 1) par la FFHB aux Comités pour remboursement aux clubs se réaffiliant l'année suivante (voir avec votre comité).

CONDITION DE L'OBTENTION DE L'AIDE :

Au moins 7 licenciés pouvant pratiquer une même compétition en pratique compétition, art.26 des statuts et 10.1.1 règlements généraux FFHB 2008/2009

TARIFS 2015-2016

	TARIF 2013/2014	TARIF 2014/2015	TARIF 2015/2016
AFFILIATION FFHB			
1ère affiliation	100	100	100
réaffiliation niveau national	245	245	245
réaffiliation niveau régional	200	200	200
réaffiliation niveau départemental	162	162	162
réaffiliation niveau corporatif	155	155	155
COTISATIONS LIGUE (par club)			
Nouveau club			
National	275	275	275
Interrégion + Prénational	220	220	220
Excellence	150	150	150
honneur regional	115	115	115
Honneur départemental	80	80	80
Corpo	35	35	35
DROITS ENGAGEMENTS Région			
M et F			
Prénational	180	180	180
excellence	145	145	145
honneur régional	105	105	105
,-18 masc et fém	45	45	45
,-15 masc et fém	45	45	45
,-13 masc et fém	45	45	45
DOC-IMPRIMES ADMINISTRATIFS			
annuaire - règlements FFHB	30	30	30
Livret arbitrage	12	12	12
annuaire-statuts ligue FC (téléchargement gratuit)	20	20	20
Dossier fusion clubs	115	115	115
Cartons rouge et jaune	3,5	3,5	3,5
SPORTIVE : ENGAGEMENT et RETRAIT			
dossier engagement non retourné	100	100	100
engagement retiré :			
.- 15j avant début championnat			
catégorie +16F/M -18F/M	idem fft général	idem fft général	idem fft général
catégorie -15F+M -13F+M	3 x droits engt	3 x droits engt	3 x droits engt
15j et + avant début championnat			
catégorie +16F/M -18F/M	50	50	50
catégorie -15F+M -13F+M			
QUALIFICATION JOUEUR			
Interrégion + 16 ans et +	14	14	14
Prénational	14	14	14
excellence	14	14	14
honneur regional	12	12	12
jeunes	8,5	8,5	8,5
RESULTATS NON COMMUNIQUEES sur gest'hand			
par match	16	16	16
1ère récursive	18	18	18
2ème récursive	21	21	21
3ème récursive	40	40	40

REPORTS DE MATCH			
Prénat, excellence, honneur	20	20	20
autres catégories	10	10	10
AMENDES SPORTIVES			
retard envoi conclusion	27	27	27
concl non reçue 11 jours avant	55	55	55
feuille match hors délai +16 ans	55	55	55
feuille match hors délai jeunes	25	25	25
forfait simple -18 ans	50	50	50
forfait simple 11-16 ans excellence	23	23	23
forfait simple 11-16 ans autres	23	23	23
forfait simple interrégion	140	140	140
forfait simple prénational	140	140	140
forfait simple excellence-honneur reg	140	140	140
match +16 perdu par pénalité	53	53	53
match jeune perdu par pénalité	26	26	26

FRAIS ARBITRAGE			
<i>indemnité kilométrique</i>			
quelque soit la distance	0,28	0,28	0,28
en binome : par arbitre	0,2	0,2	0,2
<i>indemnité équipement</i>			
Prénational	40,00	40,00	40,00
excellence M et F	35,00	35,00	35,00
honneur rég M et F	32,00	32,00	32,00
Honneur dép M et F	26,00	26,00	26,00
-18M et F Interrégion	26,00	26,00	26,00
-18M et F Régional	21,00	21,00	21,00
-15 M et F	21,00	21,00	21,00
Tournoi 2 X 25 et plus	26,00	26,00	26,00
Tournoi 2 X 20 et plus	21,00	21,00	21,00
Tournoi 2 X 15 et moins	16,00	16,00	16,00

INDEMNITE POUR SUIVI D'ARBITRE			
forfait par jour	30	30	30
indemnité km A et R	0,28	0,28	0,28

COTISATIONS ARBITRES			
Départemental	25	25	25
Régional (avec bulletin+annuaire)	58	58	58
Arbitre 1ère saison	28	28	28
Cotisation JA	0	0	0

AMENDE ARBITRAGE pour désignation nominative			
1ère absence d'arbitres	16	16	16
2ème absence d'arbitres	26	26	26
3ème absence d'arbitres	31	31	31
4ème absence d'arbitres et suivante	36	36	36

AMENDE ARBITRAGE pour désignation Club			
absence d'arbitre	16	16	16

DROITS DE FORMATION			
valeur du point art 70a	17	17	17
indemnité de formation art 70b	7650	7650	7650

DROITS CONSIGNATION			
Départemental vers Départemental	90	90	90
Départemental vers National	350	350	350
Régional vers Régional	175	175	175
Régional vers National	350	350	350

MUTATIONS				
	Elite	800	800	850
	18 ans et +	85	85	88
	17-18 ans	60	60	63
	13-16 ans	42	42	45
	dirigeant et jeune dirigeant et moins de 13 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

MUTATION ETRANGERE				
	Elite	2500	2500	2500
	National sauf D1	1300	1300	1300
	Régional	875	875	875
	Départemental	260	260	260

SANCTION OBLIGATION ARBITRAGE				
	Prénational - excellence	200	200	200
	honneur reg	95	95	95
	Honneur dep	40	40	40

SANCTION OBLIGATION SPORTIVE				
	Prénational - excellence	200	200	200
	honneur reg	95	95	95
	honneur dep	40	40	40

SANCTION OBLIGATION TECHNIQUE				
	Prénational - excellence	200	200	200
	honneur reg	95	95	95
	honneur dep	40	40	40

AMENDES DISCIPLINES				
AVERTISSEMENT				
	quel que soit le niveau	22	22	22
BLAME				
	quel que soit le niveau	33	33	33
UNE DATE AVEC SURSIS				
	quel que soit le niveau	22	22	22
UNE DATE FERME				
	quel que soit le niveau	45	45	45
SUSPENSION D'UN AN OU DEUX ANS				
		1200	1200	1200
INELIGIBILITE A TEMPS (par an)				
		350	350	350
RADIATION - Niveau National				
		1500	2000	2000
RADIATION - Niveau Régional et Départemental				
			1600	1600
HUIS CLOS				
	Niveau régional ou inter régional	150	150	150
	Niveau départemental	75	75	75
SUSPENSION SALLE				
	Niveau régional ou inter régional	200	190	190
	Niveau départemental	100	95	95

ABSENCE ASSEMBLEE GENERALE au minimum				
	puis 1 € par licence avec un maximum de	110	110	110

OBJECTIF EMPLOI FORMATION				
	par licence à partir de 10 ans inclus	9,76	9,76	9,76

Tarifs des licences saison 2015-2016

Licence	répartition		Objectif emploi formation Ligue FC (2)	TOTAL	assurance facultative indiv. Accident (3)	TOTAL avec ass. Facult.
	FFHB (1)	LIGUE FC				
Joueur						
moins de 9 ans	10,60 €	9,55 €		20,15 €	0,15 €	20,30 €
9 ans	12 €	9,15 €		21,15 €	1,15 €	22,30 €
10 ans	12€	9,15 €	9,76 €	30,91 €	1,15 €	32,06 €
11-12 ans	13,15 €	17,05 €	9,76 €	39,96 €	1,15 €	41,11 €
13-14 ans	15 €	20,25 €	9,76 €	45,01 €	1,15 €	46,16 €
15-16 ans	16,8 €	20 €	9,76 €	46,56 €	1,15 €	47,71 €
17-18 ans	19,9 €	22,1 €	9,76 €	51,76 €	3,05 €	54,81 €
plus de 18 ans	24,7 €	22,35 €	9,76 €	56,81 €	3,05 €	59,86 €

Dirigeant						
18 ans et +	12,2 €	17,85 €	9,76 €	39,81 €	1,15 €	40,96 €

Jeune dirigeant						
moins de 18 ans	12,2 €	15,35 €	9,76 €	37,31 €	1,15 €	38,46 €

Blanche dirigeant						
plus de 16 ans	12,2 €	0 €	9,76 €	21,96 €	1,15 €	23,11 €

Blanche joueur						
plus de 18 ans	24,2 €	0 €	9,76 €	33,96 €	1,15 €	35,11 €
17-18 ans	19,4 €	0 €	9,76 €	29,16 €	1,15 €	30,31 €

Pratique non compétitive						
HAND FIT Non licencié	7,1 €	19,85 €	9,76 €	36,71 €	3,05 €	39,76 €
HAND ENSEMBLE Non licencié	6,6 €	12,25 €	9,76 €	28,61 €	1,15 €	29,76 €
FFSA FFH +16 ans	0,8 €	1,15 €	9,76 €	11,71 €	3,05 €	14,76 €
FFSA FFH -16 ans	0,3 €	1,55 €	9,76 €	11,61 €	1,15 €	12,76 €
LOISIRS	17,9 €	17,85 €	9,76 €	45,51 €	3,05 €	48,56 €
CORPO	17,9 €	18,1 €	9,76 €	45,76 €	3,05 €	48,81 €
EVENEMENTIELLE toute catégorie	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
INDEPENDANT		71 €				71 €

(1) La part revenant à la ffhb comprend : le prix de la licence, la participation au fonctionnement du logiciel gest'hand, le fond emploi, participation maison du handball

(2) L'objectif emploi formation Ligue FC comprend : aide aux comités (carnet territorial), fonctionnement structure pôle, aide emplois ligue, aide clubs formateurs, aides sociales pôle espoirs.
Facturation annexe aux clubs en fonction du nombre de licences concernées sur la saison en cours (en décembre et le solde en juin)

(3) nous vous conseillons fortement de prendre au minimum l'assurance facultative

Tarifs location salles Ligue – 2015-2016 :

Catégories	Salle Honneur*	Salle Annexe*	Salle R. MENANT	Salle M. ROY	Salle M. RAMBERT	Salle G. RAMEAUX	Salle musculation	Dépôt de garantie**
1	15 €/heure	15 €/heure	42 € ½ journée	30 € ½ journée	18 € ½ journée	18 € ½ journée	35 €/heure	400 €
2	40 €/heure	40 €/heure	95 € ½ journée	70 € ½ journée	50 € ½ journée	50 € ½ journée	60 €/heure	400 €
3	20 €/heure	20 €/heure	50 € ½ journée	40 € ½ journée	25 € ½ journée	25 € ½ journée	50 €/heure	400 €

*Pour les salles de sport, réservation minimum de 2 heures.

**Dépôt de garantie (chèque de caution non encaissé, sauf en cas de non-respect de l'une des clauses de la convention de mise à disposition).

1 – Clubs franc-comtois (handball), DRJS.

2 – Autres.

3 – Etablissements scolaires (franc-comtois).

Gratuité des salles de sport pour les comités départementaux (franc-comtois) en compétitions officielles (sauf frais Fonctionnement, soit 30 euros la journée ou 15euros la demi-journée), en entraînement de sélections et stages.

LIGUE DE FRANCHE COMTE DE HANDBALL
19 Rue Alain Savary
25000 BESANCON
Tél : 03.81.88.56.03
Fax : 03.81.80.27.73
E.mail : 1200000.coc@handball-france.eu

SAISON 2015-2016

BON DE COMMANDE

CLUB :Mr Mle Me.....

FOURNITURES LIGUE	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
	<i>EUROS</i>		
Dossier de fusion clubs	112		
Carton Rouge et Jaune (La paire)	3.50		
Annuaire Ligue + Statuts Ligue*	20**		
FOURNITURES FFHB			
Livret d'arbitrage	12		
MUTATIONS REGIME GENERAL			
Nationale performance (FFHB)****	630	Pour	Information
+ 18 ans (1995 et +)	88		
17 à 18 ans (1997-1996)	63		
- 17 ans (1998-1999-2000-2001)	45		
<small>** somme remboursée à 50 % si entrée en France confirmée</small>			
		TOTAL A REGLER	

* Préciser les adresses pour l'envoi

**gratuit en téléchargement

**** A commander directement à la FFHB accompagné du règlement

CHEQUE N°

Commande expédiée le

.....

Aucune commande ne sera expédiée sans le règlement

SIGNATURE



LIGUE DE FRANCHE-COMTÉ DE HANDBALL
SAISON 2015/2016

GUIDE DE RÉFÉRENCE DE L'ORGANSATION DES COMPETITIONS

SAISON 2015/2016



POUR TOUTE CORRESPONDANCE AVEC LA COC

1200000.coc@handball-france.eu

PROTOCOLE D'OUVERTURE DE MATCH

COMPÉTITIONS CONCERNÉES

Cette disposition s'applique à toutes les compétitions régionales et départementales et à toutes les catégories (à partir des -11 ans) se déroulant sur le territoire de la Ligue de Franche-Comté.

Ce protocole s'applique aussi pour les rencontres organisées à titre amical.

DÉROULEMENT

Les 2 équipes se trouvent sur la ligne de touche, du côté des bancs de touche. Les joueurs des 2 équipes et les arbitres forment une ligne. Sur invitation des arbitres (coup de sifflet), les 2 équipes et le(s) arbitre(s) se rendent au milieu du terrain pour faire face au public.

Ensuite, l'équipe visiteuse passe devant les arbitres, serre la main des arbitres, puis passe devant l'équipe recevante, serre la main des joueuses/joueurs. L'équipe recevante passe ensuite devant le(s) arbitre(s) pour leur serrer la main.

RESPECT DES HORAIRES

Le protocole ne doit pas débiter à l'heure du coup d'envoi mais 5 minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi.

FONCTIONNEMENT DE LA COC POUR LA SAISON

COMMISSION RESTREINTE

- Suivre le déroulement des championnats au quotidien,
- Répondre aux interrogations des clubs,
- Examiner les anomalies détectées par Gest'Hand dans les FDME,
- Gérer les reports de rencontres,

COMMISSION PLENIERE

- Organiser et gérer les différentes compétitions dont elle a la charge,
- Constituer les poules qualificatives aux championnats de France -18 ans,
- Décider des accessions / relégations et des constitutions des championnats Adultes,
- Examiner et traiter les réclamations et affaires diverses concernant le domaine sportif,

COMMISSION ELARGIE

- Constituer les poules des phases qualificatives dans les catégories Jeunes,
- Etablir le calendrier des compétitions,
- Réfléchir à l'évolution des compétitions,
- Etudier les vœux de modification de règlement.

La commission élargie sera composée en fonction de l'ordre du jour :

- des présidents des COC Départementales (ou de leurs représentants),
- de l'Equipe Technique Régionale (toute ou partie),
- de la Commission Régionale d'Arbitrage (toute ou partie).

CALENDRIER DES RÉUNIONS COC

Mardi 30/06/15	COC Elargie	COC Dépt, ETR, CRA	Constitution des journées de brassages « Jeunes » Etude des Calendriers et Circulaire COC
Mardi 02/09/15	COC Plénière	-----	Modifs brassages « Jeunes » selon retours Clubs
Mardi 27/10/15	COC Elargie	COC Dépt, ETR, CRA	Constitution des championnats « Jeunes »
Mardi 05/07/16	COC Elargie	COC Dépt, ETR, CRA	Constitution des journées de brassages « Jeunes » Validation Calendriers et Circulaire COC

D'autres réunions seront à planifier en fonction des besoins des compétitions et d'autres sujets à traiter, notamment pour l'organisation des qualifications -18 ans pour le Championnat de France 2016/2017.

Calendrier des compétitions masculines

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS - MIS A JOUR LE 8/7/2015

DATE JOURNEES	+16 ANS PRO D2	+16 ANS NAT 1/2/3	+16 ANS PN	+16 ANS EXC	+16 ANS HON	-18 ANS NAT	-18 ANS INTER	-18 ANS REG	-15 ANS REG	-13 ANS REG	IL - IC ID - IP
29/30 AOU											
05/06 SEP	1		<i>Journée Club</i>	<i>Journée Club</i>	<i>Journée Club</i>		<i>Journée Club</i>	<i>Journée Club</i>	<i>Journée Club</i>	<i>Journée Club</i>	<i>Journée Club</i>
12/13 SEP	2		1	1		1	B1	B1	B1	B1	
19/20 SEP	3	1	2	2	1	2	B2	B2	B2	B2	
26/27 SEP	4	CDF	CDF	CDF	CDF	3	B3	B3	B3	B3	
03/04 OCT	5	2	3	3	2	4	B4	B4	CA	CA	
10/11 OCT	6	3	4	4	3	5	Q1	Q1	B4	B4	
17/18 OCT	7	4	5			6	Q2	Q2	Barrages	Barrages	
24/25 OCT	8	5									
31/01 NOV	9		CDF	CDF	CDF						
07/08 NOV		CDF	6	5	4	7	1	1	1	1	
11 NOV											ID 2002 – C90
14/15 NOV	10	6	7	6	5		2	2	2	2	
21/22 NOV	11	7	8	7	6	8	3	3	3	3	
28/29 NOV	CDF	CDF	CDF	CDF	CDF						IC 1 - 2002
05/06 DEC	12	8	9	8	7	9	4	4	4	4	
12/13 DEC	13	9	10	9	8	10	5	5	5	5	ID 03-04 – C39
19/20 DEC	CDF	CDF	CDF	CDF	CDF	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?			
26/27 DEC											
02/03 JAN											
09/10 JAN			11	10			6	6	6	6	
16/17 JAN			12	11	9	1	7	7	7	7	
23/24 JAN			13 - CDF	12 - CDF	10 - CDF	2	8	8	8	8	
30/31 JAN		10	14	13	11	3	9	9	9	9	
06/07 FEV	CDF	11	15	14	12	4	10	10	10	10	
13/14 FEV	14	12	13 - report	12 - report	10 - report	5			12 - report		
20/21 FEV	15		CDF	CDF	CDF						
27/28 FEV	16	13	16								IL 1 - 2001
05/06 MAR	17	14	17	15	13	6	11	11	11	11	
12/13 MAR	18	15	18	16	14	7	12	12	12	12	IC 2 - 2002
19/20 MAR	19	16	19	17	15		13	13	13	13	
26/27 MAR	20		CDF	CDF	CDF		14	14	14	14	
02/03 AVR	21	17	20	18	16	8	15	15	15	15	
09/10 AVR			21			Qualif Nat ?	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?			IC 3 - 2002
16/17 AVR	22	18									
23/24 AVR	23	19	CDF	CDF		9					
30/01 MAI	24	20	22	19	17	10	16	16	16	16	
05 MAI											
07/08 MAI	25	21	23	20	18	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?			
14/15 MAI	26		24	21	1		17	17	17	17	IC FIN - 2002
16 MAI											
21/22 MAI	FIN A		25 - FIN CDF	22 - FIN CDF	2 - FIN CDF		18	18	18	18	ID 03-04 - C70
28/29 MAI	FIN R	22	26	B	B	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?	Qualif Nat ?			
04/05 JUIN	BAR D2/N1		B	B	B						
11/12 JUIN			B	B	B						

ACCESSIONS/RELÉGATIONS MASCULINS

Si pas de descente de N3M

MONTEE / DESCENTE	
Prénational	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
Excellence Rég.	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
Honneur Rég.	11
	12
	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
9	
10	

Comités
Désignation de 3 équipes

COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1 PN2
	2 PN3
	3 PN4
	4 PN5
	5 PN6
	6 EXC1
	7 EXC2
Excellence Rég.	1 PN7
	2 3
	3 4
	4 5
	5 6
	6 7
	7 8
	8 9
	9 10
	10 HON1A
	11 HON1B
	12 EXCBARV
Honneur Rég. 2 poules à constituer	2BARP DEP1
	DEP2 DEP3
	HON3A HON3B
	HON4A HON4B
	HON5A HON5B
	HON6A HON6B
	HON7A HON7B
	HON8A HON8B
	HON9A HON9B
	EXC12 EXCBARP

2BARP : Perdant du barrage des 2^{ème} Honneur

EXCBARV : vainqueur du barrage entre le 11^{ème} d'Excellence et le vainqueur du barrage des 2^{ème} Honneur

EXCBARP : perdant du barrage entre le 11^{ème} d'Excellence et le vainqueur du barrage des 2^{ème} Honneur

Si 1 descente de N3M

MONTEE / DESCENTE	
Prénational	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
Excellence Rég.	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10 < - - - -
Honneur Rég.	1
	2 < -
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9 < -
	10

Comités
Désignation de 3 équipes

COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1 N3
	2 PN2
	3 PN3
	4 PN4
	5 PN5
	6 EXC1
	7 PNBARV
Excellence Rég.	1 PNBARP
	2 PN7
	3 3
	4 4
	5 5
	6 6
	7 7
	8 8
	9 9
	10 HON1A
	11 HON1B
	12 EXCBARV
Honneur Rég. 2 poules à constituer	2BARP DEP1
	DEP2 DEP3
	HON3A HON3B
	HON4A HON4B
	HON5A HON5B
	HON6A HON6B
	HON7A HON7B
	HON8A HON8B
	9BARV EXC11
	EXC12 EXCBARP

2BARP : Perdant du barrage des 2^{ème} Honneur

EXCBARV : vainqueur du barrage entre le 10^{ème} d'Excellence et le vainqueur du barrage des 2^{ème} Honneur
 EXCBARP : perdant du barrage entre le 10^{ème} d'Excellence et le vainqueur du barrage des 2^{ème} Honneur

PNBARV : vainqueur du barrage entre le 6^{ème} de Prénational et le vainqueur du barrage du 2^{ème} Excellence
 PNBARP : perdant du barrage entre le 6^{ème} de Prénational et le vainqueur du barrage du 2^{ème} Excellence

Si 2 descentes de N3M

MONTEE / DESCENTE	
Prénational	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
Excellence Rég.	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
Honneur Rég.	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10

Comités
Désignation de 3 équipes

COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1 N3
	2 N3
	3 PN2
	4 PN3
	5 PN4
	6 EXC1
	7 PNBARV
Excellence Rég.	1 PNBARP
	2 PN6
	3 PN7
	4 3
	5 4
	6 5
	7 6
	8 7
	9 8
	10 HON1A
	11 HON1B
	12 EXCBARV
Honneur Rég. 2 poules à constituer	2BARP DEP1
	DEP2 DEP3
	HON3A HON3B
	HON4A HON4B
	HON5A HON5B
	HON6A HON6B
	HON7A HON7B
	HON8A HON8B
	EXC10 EXC11
	EXC12 EXCBARP

2BARP : Perdant du barrage des 2^{ème} Honneur

EXCBARV : vainqueur du barrage entre le 9^{ème} d'Excellence et le vainqueur du barrage des 2^{ème} Honneur

EXCBARP : perdant du barrage entre le 9^{ème} d'Excellence et le vainqueur du barrage des 2^{ème} Honneur

PNBARV : vainqueur du barrage entre le 5^{ème} de Prénational et le vainqueur du barrage du 2^{ème} Excellence

PNBARP : perdant du barrage entre le 5^{ème} de Prénational et le vainqueur du barrage du 2^{ème} Excellence

ACCESSIONS/RELÉGATIONS FÉMININS

Si pas de descente de N3F

MONTEE / DESCENTE	
Prénational	1
	2
	3
	4
	5
	6
Excellence Rég.	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
	11
	12
Honneur Rég.	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
Comité Désignation 3 équipes	

COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1 PN2
	2 PN3
	3 PN4
	4 PN5
	5 EXC1
	6 EXC2
Excellence Rég.	1 PN6
	2 3
	3 4
	4 5
	5 6
	6 7
	7 8
	8 9
	9 10
	10 11
	11 HON1
	12 HON2
Honneur Rég.	1 EXC12
	2 3
	3 4
	4 5
	5 6
	6 7
	7 8
	8 DEP1
	9 DEP2
	10 DEP3

Si 1 descente de N3F

MONTEE / DESCENTE		COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1	1	N3
	2	2	PN2
	3	3	PN3
	4	4	PN4
	5	5 < - - -	EXC1
	6	6	PNBARV
Excellence Rég.	1	1	PNBARP
	2	2 < - - -	PN6
	3	3	3
	4	4	4
	5	5	5
	6	6	6
	7	7	7
	8	8	8
	9	9	9
	10	10	10
	11	11 < - - -	HON1
	12	12	EXCBARV
Honneur Rég.	1	1	EXC12
	2	2 < - - -	EXCBARP
	3	3	3
	4	4	4
	5	5	5
	6	6	6
	7	7	7
	8	8	8
	9	9	9
	10	10	DEP1
	11	11	DEP2
	12	12	DEP3
Comité Désignation 3 équipes			

EXCBARV : vainqueur du barrage entre le 11^{ème} d'Excellence et le 2^{ème} Honneur
 EXCBARP : perdant du barrage entre le 11^{ème} d'Excellence et le 2^{ème} Honneur

PNBARV : vainqueur du barrage entre le 5^{ème} de Prénational et le 2^{ème} Excellence
 PNBARP : perdant du barrage entre le 5^{ème} de Prénational et le 2^{ème} Excellence

Si 2 descentes de N3F

MONTEE / DESCENTE		COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1	1	N3
	2	2	N3
	3	3	PN2
	4	4	PN3
	5	5	EXC1
	6	6	PNBARV
Excellence Rég.	1	1	PNBARP
	2	2	PN5
	3	3	PN6
	4	4	3
	5	5	4
	6	6	5
	7	7	6
	8	8	7
	9	9	8
	10	10	9
	11	11	HON1
	12	12	EXCBARV
Honneur Rég.	1	1	EXCBARP
	2	2	EXC11
	3	3	EXC12
	4	4	3
	5	5	4
	6	6	5
	7	7	6
	8	8	7
	9	9	8
	10	10	DEP1
Comité Désignation 3 équipes		11	DEP2
		12	DEP3

EXCBARV : vainqueur du barrage entre le 10^{ème} d'Excellence et le 2^{ème} Honneur
 EXCBARP : perdant du barrage entre le 10^{ème} d'Excellence et le 2^{ème} Honneur

PNBARV : vainqueur du barrage entre le 4^{ème} de Prénational et le 2^{ème} Excellence
 PNBARP : perdant du barrage entre le 4^{ème} de Prénational et le 2^{ème} Excellence

Si 3 descentes de N3F

MONTEE / DESCENTE		COMPOSITION SAISON N+1	
Prénational	1	1	N3
	2	2	N3
	3	3	N3
	4	4	PN2
	5	5	EXC1
	6	6	PNBARV
Excellence Rég.	1	1	PNBARP
	2	2	PN4
	3	3	PN5
	4	4	PN6
	5	5	3
	6	6	4
	7	7	5
	8	8	6
	9	9	7
	10	10	8
Honneur Rég.	1	11	HON1
	2	12	EXCBARV
	3	1	EXCBARP
	4	2	EXC10
	5	3	EXC11
	6	4	EXC12
	7	5	3
	8	6	4
	9	7	5
	10	8	6
Comité Désignation 3 équipes		9	7
		10	DEP1
		11	DEP2
		12	DEP3

EXCBARV : vainqueur du barrage entre le 9^{ème} d'Excellence et le 2^{ème} Honneur
 EXCBARP : perdant du barrage entre le 9^{ème} d'Excellence et le 2^{ème} Honneur

PNBARV : vainqueur du barrage entre le 3^{ème} de Prénational et le 2^{ème} Excellence
 PNBARP : perdant du barrage entre le 3^{ème} de Prénational et le 2^{ème} Excellence

Si de 4 à 6 descentes de N3F
Dans un de ces cas, il serait proposé, en concertation avec la Ligue de Bourgogne, des Championnats Prénational F et Excellence F de transition pour la saison 2016/2017.

RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS

		MASCULINS							FEMININS						
		PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13	PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13
12 25 000	Comité 25	3	4	7	1	13	18	19	3	7	3	4	16	19	22
12 25 001	ES Besançon M				1	2	2	2							
12 25 004	AS Palente HB	1		1		1	2	2	1				1	1	2
12 25 005	CA Morteau		1			2	1	1		1				1	1
12 25 008	JA Maiche			1		1	1	1					2	1	2
12 25 010	Doubs Central HB		1			1	2	3	1				1	2	3
12 25 012	CA Pontarlier	1	1			1	1	2		1			1	1	2
12 25 017	US St-Vit		1	1		1	2	2	1	1		1	2	2	1
12 25 019	Vercel Plateau HB												1	2	2
12 25 023	HBC Ornans														
12 25 025	E Saône Mamirolle			1			1	1		1	1		1	2	1
12 25 030	HB Orchamps					1	1	1		1		1	1	1	2
12 25 035	AS Gazelec														
12 25 053	ES Besançon F									1		1	2	2	2
12 25 056	HBC Gilley							1			1		1		
12 25 057	HBC Franois			1		1	1	1				1			
12 25 059	AS Parkeon														
12 25 061	HBC Val de loue			1		1	2	1			1		1	1	1
12 25 065	Pouilley HB									1			1	1	1
12 25 069	HBC Val de L'Ognon	1				1	1	1						1	1
12 25 070	AS Levier HB												1	1	1
12 25 079	HB Sport Mahorais 25			1			1								
12 25 080	HB Amancey														
12 25 082	HBC du Russey														
12 25 083	LG3D														
12 25 084	Hand'Ensemble Besançon														

		MASCULINS							FEMININS						
		PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13	PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13
12 39 000	Comité 39	2	3	5	0	8	11	11	0	2	4	2	5	9	8
12 39 001	Dole HB		1			1	1	2			1		1	1	1
12 39 002	US Lédonienne	1		1		1	2	1		1				1	1
12 39 004	Champagnole HB					1	1	1					1		
12 39 005	HB Saint-Claude			1			1	1				1		1	
12 39 006	HB Morez Haut Jura					1	1	1						1	1
12 39 007	HB Arbois			1			1	1			1			1	1
12 39 009	ES Chaussin HB	1				1	1	1			1		1	1	1
12 39 010	Jura Sud HB		1	1		1	1	1			1			1	1
12 39 012	US Chaux des Prés							1					1	1	1
12 39 016	HBC Poligny		1			1	1	1		1			1	1	1
12 39 018	US Tavaux			1		1	1					1			

		MASCULINS							FEMININS						
		PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13	PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13
12 90 000	Comité 90	0	3	5	2	7	12	13	0	1	1	0	5	5	6
12 90 001	Belfort AUHB		1		1	1	2	2							
12 90 002	HBC Grandvillars			1			1	1					1	1	1
12 90 004	ES T. Belfort					1	1	1		1			1	1	1
12 90 005	US Giromagny HB					1	1	1							
12 90 009	HBC Danjoutin		1	1		1	1	1							
12 90 010	Beaucourt HB														
12 90 012	Beex-Va PM HB		1	1		1	1	2							
12 90 013	SG Héricourt						1	1							
12 90 014	ASCAP PM HB			1	1	1	2	2			1		2	1	2
12 90 015	Ba-Sel HB			1		1	1	1					1	1	1
12 90 016	HBC Valentigney-Mandeure						1	1						1	1

		MASCULINS							FEMININS						
		PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13	PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13
12 70 000	Comité 70	2	2	3	0	13	15	14	3	2	2	0	9	10	12
12 70 001	CS Vésulien		1			1	1	1	1				1	1	1
12 70 002	AL Luxeuil	1				3	3	2	1				2	2	3
12 70 005	C Dampierre			1		1	2	1		1			1	1	1
12 70 006	Val de Gray HB			1		1	1	1		1			1	1	1
12 70 007	HBC Lure Villers		1			1	2	1					1	1	1
12 70 009	PR Riolais					1	2	1					1	1	
12 70 010	HBC Val de Saône			1		2	1	1	1				1	1	1
12 70 015	HBC Noidans	1				1	1	1			1			1	1
12 70 020	HBC FSLA					1					1		1		1
12 70 023	MJC Vauvillers														
12 70 024	HB Melisey							1							
12 70 025	HBC Marnay					1	1	1						1	1
12 70 026	HBC Faucogney							1							1
12 70 027	HBC Jussey														
12 70 030	HBC Mont de Gy						1	2							
12 70 032	JKHB SNDRA														
12 70 033	Champagney														

		MASCULINS							FEMININS						
		PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13	PN	EX	HO	-18N	-18	-15	-13
12 00 000	Total Ligue	7	12	20	3	41	56	57	6	12	10	6	35	43	48

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS – 18 ANS

PHASE DE BRASSAGE

La phase de brassage concerne toutes les équipes engagées en Masculins et en Féminins.
Les équipes seront réparties en plusieurs poules de 6 à 9 équipes, disputant 4 journées organisées sous la formule de tournois à 9 équipes (cf. « Formules des tournois à 9 équipes »).

Cette phase de brassage permettra d'accéder aux journées de qualification pour déterminer :

- en Masculins : championnats Interrégional + Régionaux Excellence et Honneur.
- en Féminins : championnats Régionaux Excellence et Honneur

JOURNÉES DE QUALIFICATION

A l'issue de la phase de brassage, 2 journées de qualification seront organisées pour déterminer les équipes qui participeront aux championnats -18 ans, définis ci-dessus.

Ces 2 journées se dérouleront sous forme de tournoi à 3 équipes. Le schéma de déroulement de ces 2 journées est donné dans le « Tableau des formules de Qualification -18 ans ».

A l'issue de ces 2 journées, il est établi un classement général de toutes les équipes selon les règles fédérales en vigueur. (Article 3.3 – page 3 du Guide des Compétitions Nationales).

CHAMPIONNATS

Masculins – 18 ans :

- Les équipes classées aux 5 premières places des journées de qualification (*classement général sur toutes les poules*) seront qualifiées pour le championnat -18 ans Bourgogne / Franche-Comté
- Les autres équipes seront réparties en une poule Excellence, et une ou plusieurs poules Honneur (en fonction du nombre d'équipes engagées en date du mardi 20/10/2015).

Féminins -18 ans :

- 1^{ère} phase régionale :
Les équipes classées aux 8 premières places des journées de qualification (*classement général sur toutes les poules*) seront qualifiées pour le championnat régional Excellence ; et les autres équipes seront réparties en une ou plusieurs poules Honneur (en fonction du nombre d'équipes engagées en date du mardi 20/10/2015).
- 2^{ème} phase interrégionale :
Les équipes du championnat Excellence FC disputeront, sur 4 dates (voir calendrier général féminin 2015-16), une phase interrégionale Bourgogne / Franche-Comté.
Les équipes seront réparties, en fonction de leur classement, pour disputer un championnat à 4 équipes avec les équipes d'Excellence de Bourgogne :
Championnat Places 1 à 4 : 1FC – 1B – 2FC – 2B
Championnat Places 5 à 8 : 3FC – 3B – 4FC – 4B
Championnat Places 9 à 12 : 5FC – 5B – 6FC – 6B
Championnat Places 13 à 16 : 7FC – 7B – 8FC – 8B

- 18 ANS : TEMPS DE JEU EN TOURNOI

- 18 ans	TOURNOI 3 éq
Brassage & Qualifications	Match de 2 x 20' Pause : 5' Entre les matchs : 10' Exclusion : 2' Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps

TABLEAU DES FORMULES DE QUALIFICATION - 18 ANS

Nb de Poules de Brassage	Nb équipes participant aux Journées de Qualification (Q1 & Q2)	Journée 1	Journée 2
3 (A, B, C)	9 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque poule	1A - 2B - 3C 2A - 3B - 1C 3A - 1B - 2C	1C - 2B - 3A 2C - 3B - 1A 3C - 1B - 2A
4 (A, B, C, D)	12 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque poule	1A - 2B - 3C 1B - 2C - 3D 1C - 2D - 3A 1D - 2A - 3B	1A - 2D - 3B 1B - 2A - 3C 1C - 2B - 3D 1D - 2C - 3A
5 (A, B, C, D, E)	15 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque poule	1A - 2B - 3C 1B - 2C - 3D 1C - 2D - 3E 1D - 2E - 3A 1E - 2A - 3B	1E - 2D - 3C 1D - 2C - 3B 1C - 2B - 3A 1B - 2A - 3E 1A - 2E - 3D
6 (A, B, C, D, E, F)	18 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque poule	1A - 2B - 3C 2A - 3B - 1C 3A - 1B - 2C 1D - 2E - 3F 2D - 3E - 1F 3D - 1E - 2F	1C - 2B - 3A 2C - 3B - 1A 3C - 1B - 2A 1F - 2E - 3D 2F - 3E - 1D 3F - 1E - 2D

Le nombre de poules de brassage est déterminé par le nombre d'équipes inscrites au mardi 30/06/15.

**La formule de qualification et l'organisation
des journées de qualification nationale -18 ans
vous seront communiquées, en concertation avec l'ETR,
courant septembre 2015.**

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS M&F -15 ANS / -13 ANS

PHASE DE BRASSAGE (Niveau Haut et Honneur)

La première phase du championnat, dite de brassage, est divisée en deux niveaux, déterminés par l'engagement des équipes, inscrites au mardi 30/06/15 :

- Niveau Haut, sur 4 journées, pour les équipes souhaitant jouer en Excellence ou Promotion.
Les équipes seront réparties en plusieurs poules de 7 à 9 équipes, disputant 4 journées organisées sous la formule de tournois à 9 équipes (cf. « Formules des tournois à 9 équipes »).
- Niveau Honneur, sur 2 journées, pour les autres équipes.
Les équipes disputeront des matchs simples ou des tournois à 3 équipes, suivant la formule mise en place ; les résultats de ces deux journées ne permettant pas l'accès aux barrages pour les niveaux Excellence et Promotion.

COUPE D'AUTOMNE

La Coupe d'Automne est organisée sous la responsabilité de l'ETR. La participation à la Coupe d'Automne est obligatoire pour s'engager en championnat.

- A l'issue de la Coupe d'Automne des points sont attribués :
- 6 points aux équipes terminant aux 4 premières places de chaque site,
 - 3 points à tous les autres.

Ces points s'additionneront aux points des rencontres de brassage du Niveau Haut.

QUALIFICATION ET BARRAGES (Niveau Haut)

A l'issue de la phase de brassage Haut et de la Coupe d'Automne :

Nb de poules de Brassage	Eq. directement qualifiées en Excellence	Journée de Barrage	Equipes qualifiées en Excel / Prom après la journée de Barrage et suivant formule de championnat			
			9 Excel 9 Prom	9 Excel 10 Prom	10 Excel 9 Prom	10 Excel 10 Prom
3 (A, B, C)	9 éq. 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de chaque poule (après addition des points de la CA)	Places 10 à 12 = 4A – 4B – 4C Places 13 à 15 = 5A – 5B – 5C Places 16 à 18 = 6A – 6B – 6C Places 19 à 21 = 7A – 7B – 7C	<i>Excellence :</i> + 0 éq. <i>Promotion :</i> 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} de chaque poule de brassage	<i>Excellence :</i> + 0 éq. <i>Promotion :</i> 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} de chaque poule de brassage + éq classée 19°	<i>Excellence :</i> + éq classée 10° <i>Promotion :</i> éq. classées 11° à 19°	<i>Excellence :</i> + éq classée 10° <i>Promotion :</i> éq. classées 11° à 20°
4 (A, B, C, D)	8 éq. 1^{er}, 2^{ème} de chaque poule (après addition des points de la CA)	Places 9 à 12 = 3A – 3B – 3C – 3D Places 13 à 16 = 4A – 4B – 4C – 4D Places 17 à 20 = 5A – 5B – 5C – 5D	<i>Excellence :</i> + éq. classée 9° <i>Promotion :</i> éq. classées 10° à 18°	<i>Excellence :</i> + éq. classée 9° <i>Promotion :</i> éq. classées 10° à 19°	<i>Excellence :</i> + éq. classées 9° et 10° <i>Promotion :</i> éq. classées 11° à 19°	<i>Excellence :</i> + éq. classées 9° et 10° <i>Promotion :</i> éq. classées 11° à 20°

RAPPEL : Toute équipe étant qualifiée, pour le championnat 2015-2016, à un niveau de jeu haut, ne peut refuser de participer à ce niveau, sous peine de rétrogradation en Championnat Honneur.

CHAMPIONNATS

Les poules des différents Championnats Excellence – Promotion - Honneur seront définitivement arrêtées lors de la réunion COC Elargie du mardi 27/10/2015.

- 15 ANS & -13 ANS : TEMPS DE JEU

CATEGORIE	MATCH SIMPLE	TOURNOI 3 éq	TOURNOI à 4 éq
-13 ANS	<p>Match de 3 x 15' Pause : 5'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps</p>	<p>Match de 2 x 12' Pause : 5' Entre les matchs : 10'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps</p>	<p>Match de 2 x 10' Pause : 5'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps</p>
-15 ANS	<p>Matches Aller & Brassage: Match de 3 x 18' Pause : 10'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps</p> <hr/> <p>Matches Retour : Match de 2 x 25' Pause : 10'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : Règle 2.10</p>	<p>Match de 2 x 15' Pause : 5' Entre les matchs : 10'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps</p>	<p>Match de 2 x 12' Pause : 5' Entre les matchs : 10'</p> <p>Exclusion : 2'</p> <p>Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps</p>

FORMULE DES TOURNOIS À 9 ÉQUIPES

Les équipes sont numérotées de 1 à 9. Les tournois se déroulent sur 4 journées.

L'équipe recevante de chaque tournoi sera déterminée en fonction des souhaits exprimés dans le dossier d'engagement.

Journée	Matches
J1	1 - 4 - 7 2 - 5 - 8 3 - 6 - 9
J2	4 - 8 - 3 5 - 9 - 1 6 - 7 - 2
J3	7 - 3 - 5 8 - 6 - 1 9 - 2 - 4
J4	1 - 2 - 3 4 - 5 - 6 7 - 8 - 9

ARBITRAGE **CIRCULAIRE CRA**

Toute demande adressée à la CRA devra être transmise à la ligue, soit par courrier ou par mail envoyé à 1200000.cra@handball-france.eu pour permettre un meilleur traitement et en faciliter le suivi et l'archivage.

Ce sont les textes de la FFHB et particulièrement les dispositions relatives à l'arbitrage qui s'appliquent pour tout sujet n'ayant pas été abordé dans cette circulaire CRA.

GÉNÉRALITÉS

Chaque Club désignera un « correspondant arbitrage » dont le nom et les coordonnées seront transmises à la ligue pour le 1^{er} Septembre, terme de rigueur. Possibilité est donnée d'inscrire ce correspondant dans le dossier d'engagement fourni par la COC.

Les livrets d'arbitrage (édition Novembre 2012) sont à la disposition des clubs et des arbitres auprès de la ligue (12 € l'unité. Règlement à joindre à votre commande).

Il existe un logiciel en ligne d'aide à la désignation des arbitres à l'attention de la CRA, des CDA mais aussi des clubs et qui se trouve à l'adresse suivante <http://ns235517.ovh.net/ihand-arbitrage/> et sur lequel on se connecte au moyen des identifiants et mot de passe de Gesthand.

C'est une véritable plateforme d'échanges entre arbitres et structure, extraite de Gesthand, et moyen par lequel :

- les arbitres peuvent communiquer leurs indisponibilités,
- les structures (CRA, CDA, clubs) peuvent désigner les arbitres pour les rencontres dont ils ont la responsabilité.

PROCÉDURES DES DÉSIGNATIONS

DESIGNATIONS « NOMINATIVES » CRA

Les désignations nominatives CRA pour les championnats ci-dessous seront envoyées directement par mail aux arbitres et copie à leur club par l'intermédiaire de ihand(ou Gesthand) :

- N3 F
- TOURNOIS DE QUALIFICATION ET CHAMPIONNAT MOINS DE 18 ANS NATIONAL MASC ET FEM
- PRENATIONAL MASC ET FEM
- EXCELLENCE REGIONALE MASC ET FEM
- HONNEUR REGIONALE MASC ET FEM
- PHASE DE QUALIFICATION ET CHAMPIONNAT MOINS DE 18 ANS INTER-REGION MASC ET FEM

Les arbitres devront communiquer leurs indisponibilités soit :

- directement en ligne sur le site de ihand-arbitrage à l'adresse suivante en respectant les délais minimums spécifiés.
<http://ns235517.ovh.net/ihand-arbitrage/>
- ou par mail envoyé à la CRA au plus tard 21 jours avant la date d'indisponibilité souhaitée pour faciliter les désignations.

Pénalités :

Les arbitres désignés nominativement qui ne peuvent se déplacer devront prévenir par écrit (mail envoyé à la CRA) dans les 7 jours qui précèdent la rencontre. Passé ce délai, ils pourront être pénalisés financièrement comme suit :

- 1^{ère} absence d'arbitre : 16 euros
- 2^{ème} absence d'arbitre : 26 euros
- 3^{ème} absence d'arbitre : 31 euros
- 4^{ème} absence d'arbitre et suivante : 36 euros

Vous pouvez retrouver toutes les informations (horaire et lieu des matchs) sur le site de la FFHB ; www.ff-handball.org dans la rubrique « Compétitions » ou dans le compte ihand-arbitrage individualisé pour chacun des arbitres.

DESIGNATIONS « CLUBS »

Les désignations clubs pour les championnats ci-dessous vous seront déléguées sous Gesthand (et ihand) au plus tard 7 jours avant les rencontres. Vous pouvez retrouver directement les rencontres que vous devez arbitrer sous votre connexion club ihand-arbitrage et désigner les arbitres de votre club sur ces rencontres.

Les clubs peuvent vérifier sur le site de la FFHB www.ff-handball.org sur **ihand-arbitrage** les horaires et lieux des rencontres.

Les matchs en désignations club concernent :

- les moins de 18 ANS REGIONAUX MASC ET FEM
- certains matchs de moins de 15 ANS MASC ET FEM (sauf cas de désignations nominatives de JA par la CRA)
- les arbitrages dans le cadre du FORUM (-15 et -13)

D'autre part, les clubs recevant devront **OBLIGATOIREMENT** faire assurer par des JA les arbitrages pour les rencontres à domicile concernant les catégories d'école de hand à moins de 13 ans (lorsqu'un autre club n'est pas désigné pour arbitrer).

Les arbitres désirant officier **en binôme** au titre d'une désignation club (et percevoir ainsi des indemnités d'arbitrage correspondant à celles d'un binôme) devront obligatoirement être reconnus comme un **binôme officiellement constitué** par leur structure d'appartenance (CRA ou CDA). Pour un binôme non reconnu souhaitant officier sur une rencontre, les indemnités à percevoir seront celles d'un arbitrage individuel (une seule indemnité de match + frais de déplacements pour une seule personne selon barème en vigueur).

Pénalités :

Les clubs désignés qui ne peuvent se déplacer pour arbitrer devront prévenir les équipes concernées ainsi que la ligue (par téléphone en fonction des délais, et confirmation écrite par mail), afin que des dispositions puissent être prises pour assurer l'arbitrage des rencontres dans les meilleures conditions possibles.

La pénalité financière qui s'applique en cas d'absence du club désigné pour arbitrage club dans les catégories -18 et -15 ans est la suivante :

1^{ère} absence d'arbitre : 0 euros
2^{ème} absence d'arbitre : 16 euros
3^{ème} absence d'arbitre : 24 euros
4^{ème} absence d'arbitre : 32 euros
5^{ème} absence d'arbitre : 40 euros
6^{ème} absence d'arbitre : 48 euros et – 1 point sur l'équipe du plus haut niveau régional
7^{ème} absence d'arbitre : 56 euros et -2 points sur l'équipe du plus haut niveau régional
8^{ème} absence d'arbitre : 64 euros et – 3 points sur l'équipe du plus haut niveau régional
9^{ème} absence d'arbitre : 72 euros et – 4 points sur l'équipe du plus haut niveau régional
N absence d'arbitre : n x 8 euros – (n-5) points sur l'équipe du plus haut niveau régional

Il n'y a pas de pénalité financière pour les arbitrages clubs (FORUM) non honorés en -15 ans.

LES OBLIGATIONS DES CDA AUPRES DE LA LIGUE

Les CDA devront obligatoirement organiser une ou des sessions pour la formation d'arbitres avant le 15 octobre dernier délai et communiquer la ou les dates retenues à la CRA.

Les validations définitives des arbitres se feront le 15 octobre 2015 impérativement

Les Comités devront saisir leurs désignations d'arbitrage sur GESTHAND pour tous les championnats qu'ils gèrent et utiliser ihand-arbitrage pour la réalisation de cette tâche.

TOUT ARBITRE NON VALIDÉ PAR SA STRUCTURE NE PEUT COMPTER DANS LES OBLIGATIONS DE SON CLUB ET N'EST PAS AUTORISÉ À ARBITRER EN PERCEVANT DES INDEMNITÉS

GRADES GROUPES ET APPELLATIONS DES ARBITRES

Les grades existants sont les suivants :

- Juge Arbitre Départemental (validation par les CDA)
- Juge Arbitre Régional (validation par la CRA)
- Juge Arbitre National (validation par la CCA)

Les arbitres et binômes utilisés par la CRA dans les compétitions régionales sont répartis par la CRA, selon leurs disponibilités et leurs compétences, dans différents groupes dénommés R1, R2, R3.

Les arbitres R1 appelés à arbitrer les rencontres de N3F, PNAT M et F devront être disponibles à 100% pour l'arbitrage.

LIMITE D'AGE:

Il n'y a plus d'âge limite, mais les personnes doivent avoir réalisées les tests médicaux spécifiques afin de pouvoir être arbitre.

RAPPEL catégories d'âges JA pour la saison 2015-2016 :
Seuls les Jeunes Arbitres nés en 1997-1998-1999-2000-2001
peuvent être pris en compte pour la CMCD régionale (JA).

Pour les JA, il n'y a pas de grade, mais une appellation qui peut être l'une des suivantes :

- Pré JA (du ressort des clubs)
- JA Club (du ressort des clubs)
- JA Départemental (du ressort de la CDA/CDJAet avec cursus de formation départemental)
- JA Régional (du ressort de la CRA/CRJAet avec cursus de formation régional)

DEVOIR DE RESERVE ET FORMATION :

Un arbitre est tenu à un devoir de réserve, plus particulièrement lorsqu'il n'est pas acteur d'une rencontre, à défaut la Commission de Discipline compétente peut être saisie de tout manquement et lui donner la suite qu'il convient.

Un arbitre est tenu de participer à toute action de formation mise en place par la structure arbitrale dont il dépend et à laquelle il est convoqué. A défaut il ne peut être désigné pour exercer cette fonction.

CALCUL DES INDEMNITES **Saison 2015-2016**

Les arbitres peuvent retrouver l'ensemble des modèles de feuilles de frais d'arbitrage en téléchargement sur le site internet de la ligue dans le menu « Téléchargements / Arbitrage »

Lors de l'établissement de sa feuille de frais, l'arbitre est responsable des sommes portées sur celle-ci. En cas de surévaluation dûment constatée, l'arbitre devra rembourser 2 fois le trop perçu, via la ligue qui répercutera au(x) club(s).

En cas de récidive au cours des 12 mois suivants, l'arbitre sera suspendu de ses fonctions d'arbitre pour une durée d'un an par la CRA. Une amende de 100 € lui sera infligée.

Les indemnités d'arbitrage (match et déplacement) doivent être OBLIGATOIREMENT portées sur la FDME (Feuille de Match Electronique).

Les clubs doivent vérifier que les frais d'arbitrage sont correctement inscrits sur la FDME par les arbitres AVANT de signer les notes de frais.

Les frais kilométriques sont calculés suivant la distance, aller - retour, « du domicile de l'arbitre au lieu de la rencontre » selon les **distances référencées par GO'HAND** et sur la base du trajet le plus court dans les meilleures conditions de sécurité.

- Match simple dirigé par un binôme désigné par la CRA, et donc détenteur d'une convocation officielle : **0,25 euros du kilomètre pour chaque arbitre ou forfait 15 € par arbitre si le montant des Km est inférieur à cette somme. Si uniquement un des deux arbitres est sous les 15 €, application du forfait pour lui et 0.25€/km pour l'autre.**

- Match dirigé par un arbitre seul : **0,28 euros du kilomètre ou forfait 15 € si le montant des Km est inférieur à cette somme.**

- **Cas de deux matchs arbitrés successivement :**

Le calcul se fait comme pour un match simple, l'indemnité kilométrique n'est demandée qu'une seule fois sur la rencontre de la plus haute compétition, ou de la plus haute catégorie.

Pour le match supplémentaire, situé avant ou après, n'est à régler que l'indemnité de match.

Indemnités :

- Les arbitres désignés nominativement par la CRA se font indemniser selon les tarifs en vigueur (voir tableau ci-après).
- Les arbitres adultes désignations clubs (+ de 18 ans) se font indemniser **EXCLUSIVEMENT** pour les catégories suivantes (hors arbitrage à domicile) :
 - + de 16 ans masculins
 - + de 16 ans féminins
 - - de 18 ans masculins et féminins
 - - de 15 ans masculins et féminins
- **Toute autre rencontre n'est pas indemnisée.**
- Cependant, dans le cadre des désignations pour la commission **FORUMarbitrage**, seul le déplacement de **l'Accompagnateur Jeunes Arbitres** est pris en compte et lui sera remboursé par les deux équipes à parts égales sur présentation d'une note de frais (disponible au téléchargement sur le site de la ligue).

Tableau des frais d'arbitrage: Indemnité arbitrage + frais kilométriques

POUR UN BINOME D'ARBITRES

Compétition	Indemnité arbitrage	Frais kilométriques
Pré national masculin et féminin	40.00 €	0.25 € du km x distance aller/retour <u>par arbitre ou forfait 15 €</u>
Excellence Régionale masculin et féminin (ancien PREFEDERAL)	35.00 €	0.25 € du km x distance aller/retour <u>par arbitre ou forfait 15 €</u>
Honneur Régional masculin et féminin (ancien EXCELLENCE)	32.00 €	0.25 € du km x distance aller/retour <u>par arbitre ou forfait 15 €</u>
Moins de 18 ans INTER-REGION masc et fém.	26.00 €	0.20 € du km x distance aller/retour <u>par arbitre</u>
Moins de 18 ans régional masc et féminin	21.00 €	0.20 € du km x distance aller/retour <u>par arbitre</u>
Moins de 15 ans masculin et féminin	21.00 €	0.20 € du km x distance aller/retour <u>par arbitre</u>

POUR UN ARBITRE SEUL

Compétition	Indemnité arbitrage	Frais kilométriques
Pré national masculin et féminin	40.00 €	0.28 € du km x distance aller/retour ou forfait 15 €
Excellence Régionale masculin et féminin (ancien PREFEDERAL)	35.00 €	0.28 € du km x distance aller/retour ou forfait 15 €
Honneur Régional masculin et féminin (ancien EXCELLENCE)	32.00 €	0.28 € du km x distance aller/retour ou forfait 15 €
Moins de 18 ans INTER-REGION masc et fém.	26.00 €	0.28 € du km x distance aller/retour
Moins de 18 ans régional masc et féminin	21.00 €	0.28 € du km x distance aller/retour
Moins de 15 ans masculin et féminin	21.00 €	0.28 € du km x distance aller/retour

Indemnités en formule tournoi :

(La distance aller/retour x frais kilométriques) + (frais d'équipement x nombre de matchs arbitrés) = TOTAL

Frais d'équipement en formule tournoi :

- Matchs de 2 x 25' et plus = **26 €**
- Matchs de 2 x 20' = **20 €**
- Matchs de 2 x 15' et moins = **16 €**

Tous les modèles de feuilles de remboursement des frais d'arbitrage sont en téléchargement sur le site de la ligue dans le menu Téléchargements/Arbitrage. Tout autre document n'est pas validé

Indemnités JA :

Celle les JA en désignation nominative CRJA peuvent prétendre demander une indemnisation. Dans tous les autres cas, c'est uniquement une indemnisation de l'accompagnateur au tarif de 0.28 € le km.

Application :

Les frais d'arbitrage sont réglés par moitié par les deux clubs, et ce, obligatoirement avant le début de la rencontre, sauf dans les cas suivants :

- a) En **Pré-national masculine** : les arbitres sont remboursés directement par la Ligue. Les clubs versent à la Ligue **900 euros** en septembre, puis **900 euros** en décembre. Une régularisation, après péréquation sera effectuée en juin après le championnat par catégories +16 ans Masculins.
- b) En **Pré-national féminine** : les arbitres sont remboursés directement par la Ligue. Les clubs versent à la Ligue **600 euros** en septembre, puis **600 euros** en décembre. Une régularisation, après péréquation sera effectuée en juin après le championnat par catégories +16 ans Féminine.
- c) En **Excellence Régionale masculine et Excellence Régionale féminine** : les arbitres sont remboursés directement par la Ligue. Les clubs versent à la Ligue **500 euros** le 15 octobre, puis **500 euros** le 1er février. Une régularisation, après péréquation sera effectuée en juin après le championnat par catégories +16 ans Masculins.

- d) En **Honneur Régionale masculine** : les arbitres sont remboursés directement par la Ligue. Les clubs versent à la Ligue **400 euros** le 15 octobre, puis **400 euros** le 1er février. Une régularisation, après péréquation sera effectuée en juin après le championnat par catégories +16 ans Masculins et +15 ans Féminins et par niveau de jeu.
- e) En **Honneur Régionale féminine** : les arbitres sont remboursés directement par la Ligue. Les clubs versent à la Ligue **300 euros** le 15 octobre, puis **300 euros** le 1er février. Une régularisation, après péréquation sera effectuée en juin après le championnat par catégories +16 ans Féminins et par niveau de jeu.
- f) En tournois de qualification -18 ans pour les championnats de France : le remboursement des frais d'arbitrage se fera par virement de la Ligue aux arbitres. Les frais d'arbitrage seront alors portés sur le compte des clubs participants à cette compétition sans péréquation
- g) Dans certaines compétitions régionales, la CRA et la COC pourront après accord du Bureau Directeur, proposer le remboursement des frais d'arbitrage par la Ligue afin de simplifier les démarches administratives d'avant match. Les frais d'arbitrage seront alors portés sur le compte des clubs participants à cette compétition sans péréquation.

↳ **Forfait** : en cas de forfait d'un club concernant les points a) et b) ci-dessus, le club présent signera la note de frais du ou des arbitres (déplacement + indemnité de match). Ce(s) dernier(s) la transmettront à la ligue pour percevoir leur indemnité qui sera entièrement à la charge du club absent.

Indemnités matchs amicaux :

Pour un arbitre seul : 0.28 € le km ou application du forfait 15 €

Pour un binôme : 0.25 € le km par arbitre désigné ou application du forfait 15 €.

Aucune indemnité d'équipement.

Le montant à régler aux arbitres avant le début de la rencontre est à la charge du club déclarant.

Un document pour le versement des indemnités sera mis à disposition des clubs et des arbitres.

Les désignations des arbitres faites par la CCA sur les matchs nationaux, n'entrent pas dans ce champ d'application.

Indemnités matchs Coupe de France Régional ou Départementale :

Pour un binôme : 0.25 € le km par arbitre désigné ou application du forfait 15 €

Pour un arbitre seul : 0.28 € le km ou application du forfait 15 €

L'indemnité d'équipement est calculée sur le niveau de jeu de l'équipe recevante. C'est le club qui reçoit qui indemnise dans l'intégralité le ou les arbitres.

Extrait Annuaire FFHB

9 LE JUGE-ARBITRE DIT « ACCOMPAGNATEUR DE JEUNES ARBITRES »

9.1 Principes

Un juge-arbitre Accompagnateur de Jeunes Arbitres est une personne licenciée à la FFHB et retenue par une structure arbitrale pour ses compétences et ses capacités, afin d'assister officiellement, en sa qualité de juge-arbitre, un JA ou un binôme de JA lors d'un match.

Il représente la Fédération, la ligue ou le comité départemental, sur le site de la rencontre, et en cette qualité il doit veiller au bon respect des règlements de l'instance qui l'a désigné en collaboration avec les JA.

La désignation d'un juge-arbitre Accompagnateur de Jeunes Arbitres est toujours nominative, elle lui est adressée par les services administratifs de l'instance qui le désigne, sauf cas particulier. Le juge-arbitre Accompagnateur doit apporter aide et conseils aux JA qu'il accompagne, jouer un rôle dans le cadre de leur formation et si nécessaire dans le déroulement des rencontres.

Il doit adresser après la rencontre à la commission d'arbitrage compétente, un suivi sur la prestation des JA. En cas d'incidents ou de problèmes importants, il joint un rapport relatant les faits. Un juge-arbitre Accompagnateur relève pour sa formation, ses désignations et d'éventuelles mesures administratives des CCA, CRA ou CDA.

Un juge-arbitre Accompagnateur de Jeunes Arbitres peut, si nécessaire, être sanctionné par la commission de discipline de l'instance dont dépend la rencontre sur laquelle a eu lieu le fait ou l'évènement qui justifie l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

En outre, un juge-arbitre Accompagnateur de Jeunes Arbitres est tenu à un devoir de réserve, en particulier dans l'exercice de son activité, à défaut la commission de discipline compétente peut être saisie de tout manquement et lui donner la suite qu'il convient.

9.2 Formation

Un juge-arbitre Accompagnateur de Jeunes Arbitres est tenu de participer à toute action de formation mise en place par la structure arbitrale dont il dépend et à laquelle il est convoqué, à défaut il ne peut être désigné pour assurer cette fonction.

-----§-----§-----§-----

Cas particulier Ligue de Franche-Comté : La désignation nominative de l'AJA par les instances ne sera réalisée que pour certaines compétitions ou rencontres. Dans tous les autres cas, ce sont les clubs qui désigneront l'Accompagnateur de Jeunes Arbitres. Celui-ci devra avoir été formé et reconnu des instances.

ARBITRAGE FORUM – PROJET JEUNES ARBITRES

Depuis l'Assemblée Générale de la Ligue de FC à Tavaux en Juin 2013, il a été engagé un nouveau projet en faveur du développement de l'arbitrage :

1. Formation des Accompagnateurs de JA identifiés et reconnus, dans tous les clubs.
2. Faire arbitrer les matchs de jeunes par des jeunes (opération FORUM) :
 - a. Les -18 ans qui doivent jouer le dimanche peuvent arbitrer des matchs en -15 et -13 ans le samedi,
 - b. Les -15 ans doivent arbitrer des matchs en -13 et -11 ans avant leur propre rencontre,
 - c. Les -13 ans doivent arbitrer en -11 ans et les plateaux d'école de handball.
3. La CRA et CRJA désigneront les clubs sur des matchs de jeunes choisis en fonction du niveau de jeu et de la proximité géographique. Les clubs devront accompagner leurs JA sur ces rencontres.
4. A l'issue des rencontres, l'Accompagnateur Jeunes Arbitres devra faire remonter à la CRJA la fiche FORUM de suivi de ses Jeunes Arbitres.
5. Les JA ainsi suivis et accompagnés par leur club dans une véritable démarche de formation seront ensuite convoqués à des stages Départementaux (CDA/CDJA) puis Régionaux (CRA/CRJA).

MODE DE FONCTIONNEMENT PAR RAPPORT AUX PHASES DE CHAMPIONNATS SUCCESSIVES

Pendant la 1^{ère} phase dite de Brassage :

1. En cas de **tournoi triangulaire**, l'équipe qui ne joue pas désigne 2 JA pour arbitrer la rencontre. L'entraîneur réalise une fiche FORUM qu'il fait ensuite remonter à la CRJA à l'issue de la journée de brassage. Il est permis aux équipes de faire arbitrer la rencontre pour laquelle ils sont désignés par 2 JA de leur club ne figurant pas sur la feuille de match et qu'ils auront fait venir pour l'occasion.
2. En cas de **match sec** pendant la phase de brassage, il y aura soit une désignation club faite par la CRJA, soit il convient de procéder à l'application du règlement en cas d'absence des arbitres. Privilégier toujours l'arbitrage de la rencontre par des JA avec accompagnement.

Pendant la phase de championnat régulier, la CRJA procédera aux désignations clubs comme évoqué ci-dessus.

Les fiches de suivi FORUM et de remboursement du déplacement de l'Accompagnateur JA sont disponibles en téléchargement sur le site de la ligue dans la rubrique Téléchargement/Arbitrage.

Seul le déplacement de l'Accompagnateur est indemnisé. Les JA ne peuvent prétendre à aucune indemnité de match (sauf en cas de désignation nominative des JA par la CRA/CRJA).

Ce projet est le vôtre. Seuls vous, pouvez contribuer à sa réussite.

Feuille de remboursement FORUM - ACCOMPAGNATEUR JA -

LIGUE DE FRANCHE COMTE DE HANDBALL

Tél : 03-81-88-56-03

19 rue Alain Savary – 25000 - BESANÇON

Fax : 03-81-80-27-73

Mail : 1200000.cra@handball-france.eu <http://gohand.arbitrhand.fr>

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT SELON BAREME EN VIGUEUR

DATE : HEURE : LIEU :

RENCONTRE : / DIVISION :

NOM ET PRENOM DE L'ACCOMPAGNATEUR JA :

CLUB :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

JEUNE ARBITRE 1	JEUNE ARBITRE 2	SIGNATURE ARBITRE 1
NOM :	NOM :	
PRENOM :	PRENOM :	
CLUB :	CLUB :	
ADRESSE :	ADRESSE :	SIGNATURE ARBITRE 2
CODE POSTAL :	CODE POSTAL :	
VILLE :	VILLE :	

INDEMNITES KILOMETRIQUES **ACCOMPAGNATEUR JA** Kms x **0.28 €** = €
Kilométrage total effectué A/R (base GoHand)

TOTAL A REMBOURSER = €

SOIT LA MOITIÉ DU TOTAL =€ A LA CHARGE DE CHAQUE CLUB.

IMPRIMER UN EXEMPLAIRE POUR CHAQUE CLUB

Les arbitres et l'accompagnateur soussignés déclarent sincères et véritables les informations contenues dans la présente note de frais.

L'accompagnateur de JA est une personne majeure et **obligatoirement LICENCIÉE**. Il devra s'inscrire sur la FDME dans la case de

Tuteur/Accompagnateur et y faire figurer ses frais de déplacements ci-dessus dans la case prévue à cet effet.

Tout accompagnement de JA devra faire l'objet d'une remontée de fiche de suivi FORUM auprès de la CRJA.

Feuille de remboursement frais d'arbitrage péréquation-BINÔME

LIGUE DE FRANCHE COMTE DE HANDBALL

Tél : 03-81-88-56-03

19 rue Alain Savary – 25000 - BESANÇON

Fax : 03-81-80-27-73

Mail : 1200000.cra@handball-france.eu<http://gohand.arbitrhand.fr>

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE EN BINÔME SELON BAREME EN VIGUEUR

DATE : HEURE : LIEU :

RENCONTRE :

/

DIVISION :

MASC	FEM	
PNAT	EXC. R	HON. R

ARBITRE 1	ARBITRE 2	SIGNATURE ARBITRE 1
NOM :	NOM :	
PRENOM :	PRENOM :	
CLUB :	CLUB :	
ADRESSE :	ADRESSE :	SIGNATURE ARBITRE 2
CODE POSTAL :	CODE POSTAL :	
VILLE :	VILLE :	

INDEMNITES KILOMETRIQUES **ARBITRE 1** Kms x 0.20 € = €
Kilométrage total effectué A/R (base GoHand)

PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT 1 x € = €
PNAT : 40€ EXC REG.: 35€HON REG.: 32€

TOTAL A REMBOURSER PAR LA LIGUE (PEREQUATION) **ARBITRE 1= €**

INDEMNITES KILOMETRIQUES **ARBITRE 2** Kms x 0.20 € = €
Kilométrage total effectué A/R(base GoHand)

PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT 1 x € = €
PNAT : 40€ EXC REG.: 35€HON REG.: 32€

TOTAL A REMBOURSER PAR LA LIGUE (PEREQUATION) **ARBITRE 2= €**

Pour le club RECEVANT

NOM :

PRENOM :

Signature

Pour le club VISITEUR

NOM :

PRENOM :

Signature

Frais d'arbitrage péréquation – ARBITRE SEUL -

LIGUE DE FRANCHE-COMTE DE HANDBALL
19, rue Alain Savary – 25000 Besançon
1200000.cra@handball-france.eu <http://gohand.arbitrhand.fr>

Tél : 03-81-88-56-03
Fax : 03-81-80-27-73

ARBITRAGE INDIVIDUEL

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE SELON BAREME EN VIGUEUR

DATE : _____ HEURE : _____

RENCONTRE : _____ / _____

LIEU : _____ DIVISION :

MASC	FEM	
PNAT	EXC. R	HON. R

NOM		Signature de l'arbitre
PRENOM		
CLUB		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		

INDEMNITES KILOMETRIQUES _____ kms x 0,28 = _____ €

Kilométrage total effectué A/R (base Go'Hand)

PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT _____ 1 x € = _____ €

PNAT : 40€ EXC R.: 35€ HON R.: 32€

TOTAL A REMBOURSER PAR LA LIGUE (PEREQUATION) _____ €

Pour le club RECEVANT

NOM :

PRENOM :

Signature

Pour le club VISITEUR

NOM :

PRENOM :

Signature

Frais d'arbitrage Hors péréquation Binôme

LIGUE DE FRANCHE COMTE DE HANDBALL
19 rue Alain Savary – 25000 - BESANÇON
Mail : 1200000.cra@handball-france.eu <http://gohand.arbitrhand.fr>

Tél : 03-81-88-56-03
Fax : 03-81-80-27-73

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE EN BINÔME SELON BAREME EN VIGUEUR

DATE : HEURE : LIEU :
RENCONTRE : / DIVISION :

ARBITRE 1	ARBITRE 2	SIGNATURE ARBITRE 1
NOM :	NOM :	
PRENOM :	PRENOM :	
CLUB :	CLUB :	
ADRESSE :	ADRESSE :	SIGNATURE ARBITRE 2
CODE POSTAL :	CODE POSTAL :	
VILLE :	VILLE :	

INDEMNITES KILOMETRIQUES ARBITRE 1 Kms x 0.20 € = €
Kilométrage total effectué A/R (base GoHand)

PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT 1 x € = €

TOTAL A REMBOURSER ARBITRE 1 = €

INDEMNITES KILOMETRIQUES ARBITRE 2 Kms x 0.20 € = €
Kilométrage total effectué A/R (base GoHand)

PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT 1 x € = €

TOTAL A REMBOURSER ARBITRE 2 = €

TOTAL A REMBOURSER ARBITRES 1+2 = €

SOIT LA MOITIÉ DU TOTAL = € à LA CHARGE DE CHAQUE CLUB.

IMPRIMER UN EXEMPLAIRE POUR CHAQUE CLUB

Les arbitres soussignés déclarent sincères et véritables les informations contenues dans la présente note de frais.

ARBITRAGE EN INDIVIDUEL HORS PEREQUATION

LIGUE DE FRANCHE-COMTÉ DE HANDBALL Tél : 03-81-88-56-03 Fax : 03-81-80-27-73

19, rue Alain Savary – 25000 Besançon

1200000.cra@handball-france.eu

<http://gohand.arbitrhand.fr>

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE SELON BAREME EN VIGUEUR

DATE :

HEURE :

RENCONTRE :

/

DIVISION :

LIEU :

NOM		Signature de l'arbitre
PRÉNOM		
CLUB		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES

kms x **0,28**

=

€

Kilométrage total effectué A/R (base Go'Hand)

PARTICIPATION FRAIS D'ÉQUIPEMENT

1 x €

=

€

Selon

barème en vigueur

TOTAL A REMBOURSER

=

€

Soit la moitié € à la charge de chaque club.

L'arbitre soussigné déclare sincères et véritables les informations contenues dans la présente note de frais.

REGLES TECHNIQUES 2015-2016

CATÉGORIES	MOINS DE 11 ANS F & G	MOINS DE 13 ANS F & G	MOINS DE 15 ANS F & G	MOINS DE 18 ANS F & G
ANN. D'AGE	2007-2006-2005	2005-2004-2003	2003-2002-2001- -	2000-1999-1998-
SCOLAIRE	CE2 / CM1 / CM2	CM2/6°/5°	5°/4°/3°	Seconde 1 ^{ère} Term.
ESPACE	GRAND TERRAIN REDDUCTEUR	GRAND TERRRAIN	GRAND TERRRAIN	GRAND TERRRAIN
NB JOUEURS	5 + 1	5 + 1 EN P1 6 + 1 EN P2/P3	6 + 1	6 + 1
TEMPS-MORT	1 par PERIODE	1 par PERIODE	1 par PERIODE	Règles HB
BALLON	T0 F & G (48-50)	T1 F & G (50-52)	T1 F (50-52) & T2 G (54-56)	T2 F (54-56) & T3 G (58-60)
MATCH	3 X 12 P1/P2/P3	3 X 15 P1/P2/P3	3 X 18 P1/P2/P3	2 X 30
MATCHS 3 équipes	2 X 10 P1/P2	2 X 12 P1/P2	2 X 15 P1/P2	XXXXXXXXXXXX
FORME DE JEU	P1 => TOUT TERRAIN / SANS DRIBBLE /ENGAGEMENT 4M / COUP DE SIFFLET Interdiction d'intercepter entre 6 ET 9M = JET FRANC / P2 & P3 DEFENSE 2/3 OU 3/2 Engagement au centre au coup de sifflet	P1 => APLATIE P2 = 3/3 ET P3 => ETAGEE AVEC 1 EN DEHORS DES 9M AU MINIMUM ENGAGEMENT AU CENTRE AU COUP DE SIFFLET SI EXCLUSION PLUS D'IMPOSITION	P1 => 3/3 P2 => APLATIE ENTRE 6 ET 9M P3 => LIBRE SI EXCLUSION PLUS D'IMPOSITION	
SANCTION	TEMPS exclusion 1 minute DEFENSE STRICTE INTERDITE PENALTY A 6M	TEMPS exclusion 2 minutes DEFENSE STRICTE INTERDITE	TEMPS exclusion 2 minutes DEFENSE STRICTE INTERDITE	S et FORUM
PROTOCOLE	PRESENTATION / SERRAGE DE MAIN joueurs/arbitres/coachs RESPONSABLE DE SALLE IDENTIFIÉ règles/horaires/coachs	PRESENTATION / SERRAGE DE MAIN joueurs/arbitres/coachs RESPONSABLE DE SALLE IDENTIFIÉ règles/horaires/coachs	PRESENTATION / SERRAGE DE MAIN joueurs/arbitres/coachs RESPONSABLE DE SALLE IDENTIFIÉ règles/horaires/coachs	PRESENTATION / SERRAGE DE MAIN joueurs/arbitres/coachs RESPONSABLE DE SALLE IDENTIFIÉ règles/horaires/coachs
ARBITRAGE	13/15 ANS et FORUM	15/18 ANS et FORUM	18/S et FORUM	
MIXITE	POSSIBILITÉ D'ORGANISER PLATEAU MIXTE => ATELIERS DÉCOUVERTES / NOUVEAUX ADHÉRENTS	PAS DE MIXITE	PAS DE MIXITE	PAS DE MIXITE

LE CALENDRIER DES ACTIONS « ETR »

- STAGES DE LIGUES
- FORMATION DE CADRES
- COMPETITIONS...

Est disponible sur le site internet de la ligue :
www.franche-comte-handball.com